

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ETRANGER 50.— 25.— 12.50
On peut s'abonner dans tous les
Bureaux de poste suisses, avec
une surtaxe de 10 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
Rédaction 13.75
TÉLÉPHONE Administration
et Annonces 87
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES

(LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura Bernois . . . Fr. 0.20
Minimum par annonce . . . 2.—
Suisse 0.30
Etranger 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME 1.—

Pas de centimes additionnels. Citoyens, votez NON!

Une solution de la crise des loyers ?

A Genève vient de se créer une société appelée « Alliance foncière ». D'après le « Journal de Genève » son but est :

L'achat de maisons locatives choisies parmi les meilleures tant au point de vue de la construction qu'à celui du rendement. Comme son nom l'indique, elle recherche l'union entre les propriétaires et les locataires, et l'idée de cette union est née du désir de rapprocher leurs intérêts souvent opposés ; or, ce rapprochement n'était possible qu'en mettant à la portée des locataires des placements immobiliers auxquels ils ne pouvaient prétendre du fait de l'insuffisance de leur capital.

La division de la propriété obtenue par les parts sociales de l'Alliance foncière est une création d'ordre social d'une portée indiscutable, puisqu'elle monétise les immeubles acquis pour ses souscripteurs et qu'elle permet à toute personne disposant d'un capital de 1000 francs d'en recueillir les revenus sans avoir aucun des soucis du propriétaire.

Les parts sociales remises aux souscripteurs, en échange de leurs versements et pour une somme égale, constituent des titres effectifs de propriété immobilière, car, à mesure qu'elles sont émises, leur capital est immédiatement affecté à de nouvelles acquisitions d'immeubles.

La possession de titres effectifs de propriété immobilière n'est-elle pas le rêve de bien des personnes que l'insuffisance de leurs moyens privait de la satisfaction de devenir propriétaire. Sous ce rapport, l'Alliance foncière arrive à son heure et donne satisfaction à ceux qui reculaient devant les préoccupations de la gêne d'un immeuble.

La conception nouvelle et très heureuse de cette société offre à sa clientèle, outre des titres d'une valeur de tout premier ordre, un revenu régulier d'autant plus stable que les immeubles dont elle est propriétaire, étant situés dans différents quartiers, et, partant, loués à diverses catégories de personnes, stabilisent entre eux le rendement général. Ajoutons à ces avantages celui que présentent des coupons trimestriels, celui encore d'un conseil d'administration dont les fonctions sont purement honorifiques, et nous aurons retracé les grandes lignes de l'organisation.

En résumé, l'Alliance foncière présente un intérêt d'autant plus grand que son but est éminemment social et économique, que ses titres sont à la portée de tous, que les porteurs de ses titres sont effectivement propriétaires d'immeubles, que le développement, enfin, de ses opérations lui assure une parfaite stabilité de rendement, rendement assuré par les loyers de ses immeubles.

D'après les renseignements qui nous sont donnés, l'accueil favorable fait jusqu'ici à l'Alliance foncière de Genève est une preuve convaincante qu'elle intervient fort à propos.

(« Journal de Genève », 4 mars 1926).

Malgré les explications contenues dans ce prospectus nous n'avons pu comprendre en quoi consiste exactement ce but « éminemment social ». Est-ce une coopérative de locataires ou une société de spéculation à la portée des petites bourses, nous allions presque dire de gogos ? Une société où ceux-ci n'auraient qu'à apporter les fonds que certains « managers », qui se tiennent dans les coulisses, n'ont pas ? Même en admettant que les opérations se fassent au vu et au su des participants, il n'est pas impossible que la société soit lancée par des hommes d'affaires qui ont intérêt à ce que des immeubles changent de propriétaire, soit parce qu'ils y touchent leur commission, soit parce qu'ils bénéficient du prix surfait payé par le nouvel acquéreur... avant que la baisse ne vienne à se produire.

Dans ce cas, les locataires deviendraient simplement des spéculateurs aux petits pieds, et complices eux-mêmes de la hausse générale des loyers. Mais, indépendamment de ces arrière-pensées intéressées des lanceurs de l'affaire, l'idée ne nous paraît point si mauvaise — à la condition toutefois que ce soient les locataires (aisés) qui prennent en main l'affaire et la dirigent selon leur intérêt à eux, et non pas selon celui des managers qui se sont mandatés eux-mêmes et qui se serviront les premiers. Pourquoi, en effet, les locataires d'une localité donnée ne s'entendraient-ils pas pour former une coopérative d'habitation, avec caisse d'épargne, garantie par les immeubles occupés par eux et acquis à des conditions relativement avantageuses ? Ils deviendraient ainsi propriétaires et locataires, prêteurs et emprunteurs, toucheurs et payeurs d'intérêts, en la même personne. Si leurs immeubles prenaient de la plus-value et si, de ce chef, ils payaient davantage de loyer, ils toucheraient de la main gauche ce qu'ils auraient versé de la main droite, attendu qu'on ne peut s'exploiter ni faire du bénéfice sur soi-même. Tout ceci, naturellement, à la condition que ce soit une coopérative, c'est-à-dire que le taux d'intérêt soit limité (à 6 % au maximum p. ex.), que l'entrée reste ouverte aux nouveaux adhérents et que le patrimoine ne puisse jamais être distribué entre les sociétaires. Une telle société pourrait se développer, théoriquement, jusqu'à posséder la majorité des immeubles d'une localité. Ce serait le trust des locataires-propriétaires régularisant le marché des logements de la localité, comme la coopérative de consommation régularise le marché des denrées. Ce serait l'émancipation des locataires du joug des propriétaires et spéculateurs.

Un locataire.

Un retour du vieil esprit

L'esprit de Locarno a subi à Genève une petite éclipse. Sans prétendre que la chose était inévitable, on peut dire qu'elle est normale, et n'a rien de décourageant. Les hommes ne peuvent pas comme cela renoncer tout d'un coup à de mauvaises habitudes, de temps à autre ils y retombent. L'essentiel est que chaque rechute inspire une horreur grandissante aux individus comme aux Etats.

Il est certain qu'à Genève la politique des concessions mutuelles a été momentanément remplacée par celle des appétits et des ambitions féroces. Il suffit quelquefois de peu de chose pour que l'esprit d'une assemblée penche dans un sens, ou dans le sens opposé.

Telle réunion est commencée avec les meilleures intentions de chacun et finit par des injures et des horions. Telle autre qui devait produire vraisemblablement des scènes de violence finit par une embrassade générale. On n'évitera pas plus cela à la Société des Nations qu'ailleurs.

C'est ainsi qu'on s'habitue à vivre ensemble et que les caractères s'adoucissent. C'est aussi par la pratique des institutions qu'on corrige leurs défauts. La dernière assemblée de la Société des Nations a fait voir, croyons-nous, les inconvénients du statut de cette dernière. Rien de plus antidémocratique que cette unanimité requise au Conseil pour une décision. Il suffit qu'un gouvernement ait une lubie quelconque et se mette de travers pour tout arrêter.

Nous avons déjà dénoncé ces dispositions en 1920, lors de notre entrée dans la Société des Nations. Peut-être, après tout, étaient-elles nécessaires au début pour calmer certaines méfiances. Mais à mesure que le Parlement mondial et son Conseil fonctionneront, elles apparaîtront de plus en plus comme une précaution superflue et une entrave au fonctionnement du gouvernement des peuples.

Une confirmation du Dr Gustave Krafft

Les personnes qui ont assisté à la séance historique de la Commission scolaire du 4 mars, se souviendront sans doute des véhémentes protestations qu'a soulevées la lecture de la « page étrange » (?) tirée du livre « Oublie et souviens-toi » du Dr Krafft. Quelques membres bourgeois de cette commission sont allés jusqu'à affirmer que l'auteur de ce livre était mort. Ce qui à leur point de vue devait signifier qu'un mort n'a pas voix au chapitre. Heureusement pour les belles-lettres et la science, l'écrivain vaudois est bien vivant et en bonne santé, ainsi que le prouve la jolie lettre reçue par notre ami Carlo Picard, qui veut bien nous la communiquer et qui tranquilliserait certainement Messieurs les membres de la minorité de l'autorité scolaire et les futurs collègues de Pierre Cérésolo.

Lausanne, le 15 mars 1926.

Monsieur Carlo Picard,
Secrétaire de la Commission scolaire,
La Chaux-de-Fonds.

Monsieur,

Votre aimable lettre du 13 courant m'est bien arrivée ce matin. Je vous en remercie.

Nous suivons, ici, sans passion, mais avec intérêt, la... révolution pédagogique neuchâteloise... J'ai quelque plaisir à vous informer qu'en effet, pour l'instant, je ne suis point mort, comme le prétendent... vos historiens... Et si j'étais mort, ces historiens dont le métier consiste à faire parler les morts seraient mal placés pour me faire taire !

Je vous confirme donc les pages de mon dernier livre : « Oublie et souviens-toi », relatives à l'enseignement de l'histoire.

Cela me rappelle un souvenir du Doyen Bridel dont le fauteuil empire m'est échu par héritage... Prêchant dans l'Eglise de Montreux, il s'éleva contre l'ivrognerie et fit un tableau de l'ivrogne. A la sortie, un alcoolique endurci approcha le Doyen Bridel en disant : « Ce n'est pas gentil, Monsieur le Ministre, de m'avoir pris à partie comme ça, dans votre sermon ! »

Bridel lui répondit : « J'ai fait le tableau de l'ivrogne. Si vous vous êtes reconnu, ma foi ! c'est tant pis pour vous ! »

J'ai parlé des « vieux pions somnolents » qui enseignent l'histoire. A ceux qui ne rentrent pas dans cette catégorie, j'adresse l'hommage de mon admiration !

Quant au conflit qui secoue la terre neuchâteloise, il ne m'appartient pas d'en juger... On me dirait... que je suis Vaudois !!!

Merci Monsieur, de vos si aimables paroles à propos de mes ouvrages. J'y suis très sensible. Veuillez recevoir, je vous prie, mes salutations les meilleures.
Dr Gustave Krafft.

PENSÉE

Pardonnez sincèrement et de bonne foi, pardonnez sans réserves, voilà la plus dure épreuve de la charité.
Bourdoulou.

Quelque chose qu'il sera sans doute plus difficile à changer qu'une disposition statutaire est l'esprit de prestige et de compétition des peuples représentés à Genève.

Les délégués envoyés à la Société des Nations fonctionnent un peu trop comme des équipes en train de débattre un match en champ clos sous les yeux de millions de spectateurs. Ceux qui l'emportent et qui recueillent les applaudissements sont ceux qui savent le mieux arracher aux autres des concessions.

Il ne s'agit pas de cela, c'est encore le vieil esprit diplomatique. Il s'agit même de tout le contraire. Ceux-là mériteraient l'approbation et la reconnaissance des peuples qui sauraient faire des concessions et s'imposer des sacrifices en faveur de l'unité commune, car cette unité rapportera à tout le monde des avantages tellement immenses que les petits intérêts qui sont en jeu et qui divisent pour le moment la Société des Nations peuvent être considérés comme une quantité négligeable.

Il se peut que plusieurs hommes d'Etat présents à Genève dans les assemblées de la Société des Nations comprennent le rôle élevé qu'ils devraient y jouer et qu'ils désirent le jouer. Il se peut même qu'ils forment la majorité de l'assemblée. Mais ils ont derrière eux, dans leur pays, les partis politiques dont ils dépendent et qui peuvent les renverser d'un moment à l'autre s'ils bousculent trop violemment les préjugés en cours. Ils ont en particulier les partis réactionnaires pénétrés du désir de restaurer le vieil état de chose, les partis réactionnaires soufflant sur les vieilles passions chauvines, exacerbant les égoïsmes nationaux.

Ce sont eux qu'il faut vaincre dans tous les pays. La Société des Nations dépend de la politique intérieure de chaque Etat.

C. NAINE.

Le procès Matteotti « Jugement » à lundi !

Au cours de l'audience de jeudi du procès Matteotti, les interrogatoires des témoins de l'accusation ont été terminés. Il s'agit uniquement de ceux cités par le procureur général, la partie civile s'étant retirée du procès. La plus grande partie des témoins interrogés jeudi sont des commissaires de la sûreté publique qui ont participé aux recherches du délit. Un des commissaires a déclaré que les recherches ont commencé avec deux jours de retard, car bien que la disparition de Matteotti ait été annoncée par M. Modigliani, ami personnel du député socialiste, on a pensé que M. Matteotti s'était rendu dans quelque ville à l'insu de sa famille comme cela arrivait très souvent. Lorsque Mme Matteotti annonça à son tour la disparition, affirmant que son mari était sorti de la maison sans chapeau, les recherches furent ordonnées. Un maréchal de gendarmerie, qui était de service le soir du 10 juin, jour de l'assassinat, au Palais Viminal, siège du Ministère de l'intérieur, a dit avoir vu une automobile entrer en grande vitesse sous l'arcade du Palais. Sur la voiture se trouvait Dumini. Le maréchal de gendarmerie a ajouté l'avoir reconnu, car Dumini pouvait entrer et sortir du Palais selon son bon plaisir.

L'interrogatoire de Putato, un des accusés acquittés par la Chambre d'accusation, a donné lieu à quelques incidents. Le témoin, qui a évité d'entrer dans les détails, a été à plusieurs reprises interrompu par l'intervention des accusés qui cherchaient à contester ses affirmations. Les avocats défenseurs ont mis fin à cet échange de mots assez vifs.

Un incident éclata en outre, entre la défense et le ministère public. A un certain moment, M. Farinacci demanda la lecture d'une lettre dans laquelle Dumini se plaignait et protestait contre la longueur des interrogatoires faits pendant l'instruction. Le ministère public s'opposa à cette demande, déclarant que les défenseurs sortaient des limites de leur compétence.

Un troisième incident caractérisa l'audience de jeudi, lorsque l'avocat de la défense, M. Vecchini demanda à Putato si des pressions avaient été exercées sur lui pendant l'instruction. Le président intervint pour déclarer énergiquement qu'il ne permettait pas qu'on fasse des insinuations sur les magistrats qui ont été chargés de l'instruction.

Parmi les témoins qui ont été interrogés, on cite le chauffeur Mazzoli, qui avait tout d'abord été arrêté puis libéré pour insuffisance de preuves. Sa déposition ne présente aucun intérêt.

Selon les prévisions, le jugement pourra être rendu lundi prochain. Les débats n'auront été qu'une insipide comédie. Le vrai procès viendra plus tard.

Ouvriers, si vous tenez à voir durer le système de l'augmentation annuelle des impôts, de dix pour cent, vous pouvez voter les centimes additionnels. Sinon, ne vous désintéressez pas du scrutin de dimanche. Il est trop important, et votez NON.

A propos de la nomination de M. Cérésolo

On nous écrit de Neuchâtel :

La nomination de M. Cérésolo au poste de professeur d'histoire s'est heurtée à des oppositions de caractères différents. Nous n'en relevons qu'une, celle qui se fonde sur ce principe que l'Etat a de strictes obligations envers ceux qui ont pris leurs grades à notre université ; les postes à pourvoir dans les écoles secondaires et supérieures du canton devraient leur revenir de droit.

Entendons-nous : il est normal qu'à mérites égaux les Neuchâtelois soient préférés à d'autres postulants pour instruire la jeunesse du pays ; c'est un usage auquel on ne déroge pas sans de bonnes raisons. Mais il y a des cas, en éducation comme en littérature, où « l'hospitalité fait la richesse de celui qui reçoit ». Cet usage excellent serait donc une loi détestable. Liées par cette loi, les autorités scolaires devraient renoncer, une fois pour toutes, à la collaboration d'hommes qu'elles jugeraient particulièrement qualifiés par leur caractère et par leur culture pour remplir telle ou telle tâche — uniquement parce qu'ils viendraient d'ailleurs.

Notre université coûte cher, pas trop, cependant, pour le service inappréciable qu'elle rend à notre petit pays : animatrice, foyer d'appel et de rayonnement de la pensée, elle oppose « l'esprit universitaire » à tous les genres d'étroitesse et de pédantisme. Mais si l'existence d'une université à Neuchâtel devait nous mener au protectionnisme intellectuel cantonal, est-ce que les sacrifices que notre peuple fait pour elle ne se retourneraient pas contre lui ?

Ne confondons pas des choses d'ordres différents : il faut que l'autorité scolaire puisse parler éducation sans qu'on lui réponde syndicalisme. Et nous ajouterons : sans être ligotée par la superstition des titres.

Nous savons, n'est-ce pas, que la vertu spéciale des études universitaires ne réside point dans la pellicule de savoir que l'on peut acquérir au cours d'un nombre donné de semestres ; que leur valeur c'est qu'elles donnent à l'esprit un élan vigoureux vers les sommets de la culture. Vus d'une certaine hauteur de culture, quelques semestres de telle ou telle discipline ne font guère saillir sur l'ensemble d'une vie intellectuelle. L'examen, le titre n'est qu'un point de départ pour les champs immenses de l'étude : alors le médecin se fait entomologiste ; le mathématicien s'empare de linguistique ; le juriste s'attache à la littérature ; l'ingénieur à l'histoire... pourquoi pas ?

Ne péchons pas contre le véritable esprit universitaire : nous ne mériterions pas les sacrifices que notre petit peuple s'impose si vaillamment ; et la culture que nous donnerions à la jeunesse du pays finirait par être (reprenons un mot de Taine) le bâton qui devrait donner l'idée d'un arbre en fleurs.
E. J. C.

Une opinion confédérée

L'« Ostschweizerische Tagblatt » de Rorschach a publié, dans son numéro du 4 mars, un article commentant la nomination du Dr Cérésolo.

« Dans les plans d'étude de nos Gymnases de Suisse allemande, on entend, dit-il, par histoire, simplement l'histoire générale et l'histoire suisse. Dans ce domaine, le Gymnase de La Chaux-de-Fonds devance les établissements similaires de la Suisse allemande, car là, on donne trop d'importance, dans cette branche, aux batailles, aux conquêtes et aux dynasties. Ce n'est pas à tort, qu'un savant désigna un jour l'histoire sous le sobriquet ironique de « Trommel und Trompeten Geschichte » (L'histoire des tambours et des trompettes). Enseigner l'histoire de la civilisation, c'est faire preuve d'une meilleure compréhension de l'esprit des temps modernes. La civilisation européenne n'a pas grandi seulement par le développement de la technique. Elle a aussi et surtout dû compter sur des valeurs intellectuelles et morales que l'historien ne saurait méconnaître. »

ECHOS

L'Académie hésite devant « poil dans la main »

L'Académie française a, dans sa dernière réunion, travaillé au dictionnaire.

Elle s'est occupée du mot « main », discutant longuement les expressions : *main crochue*, pour désigner un avare ; *main légère*, pour signifier un filou.

L'expression « poil dans la main » a arrêté les académiciens qui se sont finalement entendus pour renvoyer à une séance ultérieure la définition du mot « poil ».

L'Académie a, de plus, décrété qu'il fallait dire « cette affaire m'a craqué dans la main », et non pas « m'a claqué dans la main ».

Entre docteurs

— C'est curieux ce que j'ai du mal à me faire payer de mes malades !

— Mot pas, j'ai toujours trouvé les héritiers très accommodants.

Grande Salle du Cercle Ouvrier
MAISON DU PEUPLE

Concert de musique choisie
donné par l'Orchestre POLO
VENDREDI 19 mars 1926 2325

- PROGRAMME:
1. Marche mauresque..... VOLFATTI
 2. a) La Mantilla (tango)..... H. NICHOLS
 - b) Shanghai (fox-trott)..... VIVIAN ELLIS
 3. La Pie voleuse (ouverture)..... ROSSINI
 4. Danse exotique..... MASCAGNI
- EXTRACTE
5. Madame Butterfly (fantaisie)..... PUCCINI
 6. Nem Hitted (Czardas)..... BARCH
 7. a) Florida (fox-trott)..... JESSE GREER
 - b) In The Sade Of A Sheltering ERee (fox-trott)..... IAVNG BERLIN
 8. Patrouille lilliputienne..... DAL MONTE
- Entrée libre Consommations de 1^{er} choix Prix modérés

Cercle Ouvrier - Maison du Peuple
La Chaux-de-Fonds

Assemblée générale
réglementaire

Lundi 22 mars 1926
à 20 heures

- ORDRE DU JOUR:
1. Lecture du verbal
 2. Nomination des scrutateurs
 3. Rapports divers
 4. Nominations statutaires
 5. Divers.

Le carnet de membre sera réclamé à l'entrée

J'informe l'honorable population de La Chaux-de-Fonds, du Locle et des environs, que je prends à partir du 1^{er} avril prochain le

Dépôt de la
Société Emmentaloise pour vin de fruits
à Ramsei (Berne)

pour la clientèle des restaurateurs et particulière. J'aurai toujours en dépôt et en bonne cave les produits suivants:
Vin de fruits ouvert (vin de pommes, de poires et de fruits mélangés), en fûts prêtés de 50 à 150 l.
Vin de fruits légèrement mousseux (en bouteilles de 6 dl., en caisses et harasses de 20 et 30 bouteilles).
Vin de pommes sans alcool „Ramseier“ (en bouteilles de 3 dl. et 6 dl., en harasses de 24 et 50 bout. de 3 dl. ou de 30 bout. de 6 dl.; ouvert, non mousseux, en bonbonnes de 5 et 25 litres, et en fûts à partir de 50 litres).

Champagne de vin de fruits (fermenté et sans alcool), boisson excellente pour fêtes de famille, en caisses de 6, 12, 20 et 40 bouteilles. Les produits seront livrés selon entente, de mon dépôt ou franco en cave, et les bouteilles vides seront reprises.
Je serai à même de servir ma clientèle vite et bien et espère qu'elle voudra bien m'accorder sa confiance.
Prix courants à disposition. **Téléph. 5.82.**

E. Dursteler-Ledermann, négociant, La Chaux-de-Fonds

Rayon spécial
de
Pardessus mi-saison
pour hommes et jeunes gens

Raglan gabardine, entièrement doublé tartan.	fr. 39.50
Raglan gabardine, entièrement doublé tartan, coloris clairs ou foncés.	fr. 49.50
Raglan Whip-cord, entièrement doublé Béatrix, coloris clairs ou foncés.	fr. 69.-
Pardessus ou Raglan drap léger, doublé Béatrix.	fr. 59.- et 69.-
Mon Complet drap d'Elbeuf.	fr. 59.-
Mon Complet gabardine.	fr. 79.-
Mon Complet Whip-cord.	fr. 99.-
Complets sport, belle draperie, avec entolte fond renforcé.	fr. 49.-

Chaque monsieur trouvera dans la poche de son complet ou de son pardessus mi-saison une jolie pipe comme cadeau

Madame Marguerite Weill
La Chaux-de-Fonds 2053
Léopold-Robert 26. 2^{me} étage Tél. 11.75

AU
GAGNE-PETIT
Elle MEYER -- Place Neuve 6

Nouveautés du printemps

Maroc coton imprimé, magnifiques dispositions nouvelles, largeur 70 cm., le mètre..... fr. 1.60	Popeline coton imprimée, superbes dessins, article mode, larg. 70 cm., le mètre..... fr. 1.95
Crépon coton uni, coloris mode, mauve, orange, nattier, blanc, rose, jade, etc., larg. 70 cm., le m., fr. 1.10	Lainette imprimée, belle quasisons nouvelles, grand assortim., largeur 75/80 cm., le m., fr. 1.25
Crépon imprimé, très jolis dessins, larg. 70 cm., le mètre..... fr. 1.45	Voile coton uni lingerie, mauve, orange, blanc, larg. 115 cm., le m..... fr. 2.75
Marocain coton uni, belle qualité pour robes, orange, saumon, nattier, fraise, beige, mauve, blanc, etc., larg. 100 cm., le m., fr. 3.50	Crêpeline qualité tous coloris mode, bois de rose, mandarine, jade, nattier, fraise, marine, noir, blanc, etc., larg. 75 cm., le m..... fr. 3.25
Tussor coton imprimé, magnifiques impressions, garanti lavable, largeur 100 cm., le mètre..... fr. 3.50	Mousseline laine imprimée, dess. mode, excell. qual., larg. 80 cm., le mètre, fr. 3.95

Toile de soie pour robes, blouses, et lingerie soignée, très belle qualité, tout soie, tous coloris mode, bois de rose, mauve, lilas, rose, chair, bleu vert, crème, rouge vif, vert amande, nègre, etc., largeur 80 cm., le mètre..... fr. 4.95

Tussor soie à rayures, très jolie disposition, largeur 80 cm., le mètre.... fr. 4.95

Grand choix en Nouveautés de la saison: Coloris mode - Kasha uni et à bordure - Popeline unie et à bordure - Popeline cover unie - à bordure - façonnée - dégradée, etc.

La véritable

Casquette du Sportsman

porte le nom **Canton**
Rue Léopold Robert 29
TÉLÉPHONE 13.03

2386

Haricots 2203
Casalinga
(Cassoulets)

TRUITES de l'Areuse à toute heure
Hôtel du Lion d'Or, BOUDRY

Articles de ménage

Nouvelle mise en vente des derniers envois

1 panier à pain, fer verni, jolis décors, 0.95	60 pincettes à linge, à ressort, 0.95
2 pots à lait ordinaires, contenance 1 1/2 l. et 1 l., 0.95	1 cordeau 10 mètres, 0.95
3 assiettes creuses ou plates, faïence blanche, 0.95	10 porte-habits sans traverse, 0.95
3 bols faïence blanche, 0.95	6 porte-habits avec traverse, 0.95
2 saladiers porcelaine blanche, diam. 19 et 21 cm., 0.95	1 boîte à lettres, 0.95
4 verres demi-cristal, forme tonneau, 0.95	1 brosse à décrotter, 1 à cirer, 1 à reluire, ensemble, 0.95
5 verres demi-cristal, forme cylindr. ou conique, 0.95	3 rouleaux papier hygiénique, crépé, 0.95
3 tasses porcelaine blanche et sous-tasses, 1.95	1 paillason 35-60 cm., bord rouge, 0.95

1 série de 5 saladiers, faïence blanche, 1.95	1 casse plate en acier, qualité forte, diam. 26 cm., 1.95
1 série de 3 saladiers porcelaine blanche, 19-21-23 cm., 1.95	1 paillason bord rouge ou vert, 1.95
1 m. de toile cirée, imitation catelles bleues, largeur 70 cm., 1.95	1 planche à laver, cadre bois dur, 2.95
2 serpillières 0.75	1 tabouret bois dur, 2.95
1 caldor aluminium, 22/26 cm., 4.95	1 grand saladier porcelaine blanche, 1.50
1 couteau à hacher, acier, bonne qualité, 2.95	1 série de 5 saladiers, faïence décorée, 2.95
	Garniture de cuisine, porcelaine déc., 16 p., 29.50

MAISON BLASER
11, Léopold-Robert, 11 LA CHAUX-DE-FONDS 11, Léopold-Robert, 11

Tobler Nimrod
Le Chocolat Suisse
AUX BISCUITS MALTÉS

Coquet dans sa forme, concentré dans ses substances, grand dans ses effets

Tobler Nimrod
le chocolat fondant fin aux biscuits maltés. L'étui de 100 gr.: 70 cent. L'étui de 50 gr.: 35 cent. 1638

Ecole supérieure de Commerce
LA CHAUX-DE-FONDS

L'Ecole supérieure de commerce prépare à toutes les carrières commerciales et administratives. L'enseignement complet comprend quatre années d'étude (diplôme). Après trois années, les élèves quittant l'Ecole reçoivent un **certificat d'études**.

Maturité commerciale après quatre ans et un trimestre.

Admission. — Peuvent être admis en première année, les jeunes gens et les jeunes filles de 14 ans ayant fait au moins 8 ans d'école.

Gratuité. — A ceux qui en font la demande justifiée, l'Ecole peut accorder la gratuité de l'écolage, des livres et des résumés des cours de l'Ecole.

Bourses. — L'Ecole peut accorder aussi aux bons élèves peu fortunés des bourses de fr. 150.— à fr. 300.—.

Commencement des cours:
Le 4 mai prochain.

Examen d'admission:
Le 3 mai, dès 8 heures.

Les demandes d'inscriptions doivent être adressées au plus vite au Secrétariat de l'Ecole.

Les élèves actuels de 13 ans sont invités à se faire inscrire pour la **classe spéciale sélectionnée en vue de l'Ecole de commerce.**

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à
J. AMEZ-DROZ
Directeur.
P30078C 2402

Mise au concours

Par suite de démission du titulaire, la place de **Desservant du Cercle Ouvrier, Yverdon** est mise au concours.

Entrée en service: 15 mai 1926.

Les intéressés peuvent demander le cahier des charges au président: M. Eugène Leuba, rue de l'Industrie, Yverdon, auquel les soumissions devront être remises jusqu'au 9 avril 1926 à 19 heures, et porter sur l'enveloppe la suscription: **Gérance du Cercle ouvrier.** 2379

Oranges sanguines
Extra-douces et juteuses
- Prix très avantageux -

Se recommandent, 2374
Les Fils de FORTUNÉ JAMOLLI
La Chaux-de-Fonds: Balance 8 - Le Locle: Grande-Rue 23

Lingerie
pour Dames

Chemises emp., depuis fr. 2.50

Chemises bout. sur l'épaule, depuis fr. 3.60

Caleçons et **Combinaisons** assorties

Un lot de **Pantalons** directoire, jersey soie, la pièce, fr. 3.50

A la Confiance
(J.-P. KELLER)
La Chaux-de-Fonds Serre 10 2372

Achetez l'Almanach socialiste

Les impôts sont déjà trop lourds
Pas de centimes additionnels

Citoyens neuchâtelois
Aux urnes en masse
les 20 et 21 mars

Votez
NON

22.9 Le Comité référendaire

ETRANGER

Un éléphant traité à la manière de Mussolini
On lui fait absorber 15 litres d'huile de ricin

On annonce de Berlin qu'un éléphant d'un cirque allemand vient de battre un record qui aurait fait rêver le malade imaginaire de Molière. Atteint d'un embarras gastro-intestinal, ce pachyderme absorba une purge de 15 litres d'huile de ricin qu'on lui fit ingérer avec une seringue !! gigantesque.

Un autodaté d'animaux exotiques
LONDRES, 18. — Resp. — On mande à l'agence Reuter, de New-York, qu'un violent incendie a éclaté dans l'établissement d'un des plus importants marchands d'animaux de la ville. 1,000 serins, 500 perruches d'Australie, un grand nombre d'oiseaux et 150 singes ont péri étouffés par l'acre fumée emplissant le bâtiment. L'attention d'un policeman fut d'abord attirée par des cris de terreur poussés par des macaques et des perruches. Lorsque les pompiers réussirent à forcer l'entrée de l'immeuble, ils trouvèrent des centaines d'animaux asphyxiés dans leurs cages et d'autres luttant avec acharnement pour sortir de leurs prisons.

VARIETES

Maupassant a-t-il tué ?

Dans son ouvrage « Les Tourmentés », le Dr Raymond Meunier raconte le fait suivant :

« Certaines maladies comportent en leur évolution des accès d'impulsivité qui peuvent être meurtriers ; c'est le cas de Guy de Maupassant tuant d'un coup de bille de billard le malade qui jouait avec lui dans la maison de santé où il était soigné. »

C'est la première fois qu'il est question de cet incident dramatique. Et pourtant la maladie mentale de Maupassant a fait l'objet de nombreuses études. Ni le baron Albert Lumbroso, ni le valet de chambre François Tassart, ni le docteur aliéniste Lucien Lagriffe n'ont fait mention de l'événement qui, d'ailleurs, n'aurait en soi rien de surprenant. On peut seulement être surpris de la discrétion qui a été jusqu'ici observée.

Pourquoi, demande M. Paul Mathiex dans la « Chronique médicale », ne pas ouvrir une enquête sur ce point ? Trente ans après la mort de Maupassant, il n'y a plus aucun inconvénient à préciser dans quelles circonstances le malheureux écrivain, sous l'empire de la démence, serait devenu un meurtrier.

Des arbres géants

Voici les mensurations des deux arbres les plus grands de notre pays, telles qu'elles ont été données par M. le professeur Badoux, de Zurich, dans le « Journal forestier suisse » :

Le plus fort est planté dans le parc Denauton, à Ouchy. Il mesure 28 m. 40 ; sa circonférence à la base est de 10 m. 45 ; à 1 m. 50 du sol de 6 m. 50. Il est âgé de 66 ans.

L'autre vit à Lugano ; il est moins épais de tronc, puisque sa circonférence à la base n'est que de 8 m. 50 net, mais il est plus haut, puisqu'il mesure bien près de 35 mètres, soit exactement 34 m. 90. Son âge est de 64 à 65 ans.

Le coin du joueur d'échecs

(Toute correspondance concernant cette rubrique est à adresser à Case postale 10288, La Chaux-de-Fonds)

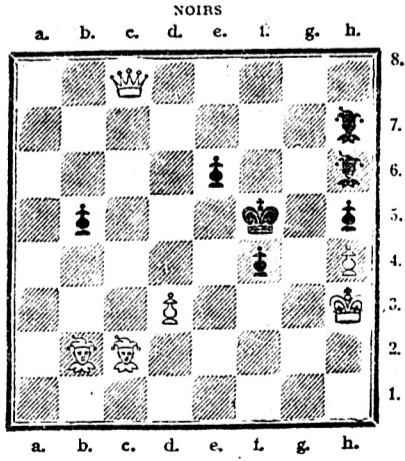
Solution du problème N° 6 : 1. Fh6—c1! b6 (ou b5). 2. b4 (ou b3). 3. Td2, Rf4. 4. Td4 †† et mat. Ce thème s'analyse comme suit : 1. Déplacement à longue distance d'une pièce afin de permettre l'interposition d'une autre pièce masquant la première ; 2. Zugzwang par cette interposition, évitant le pat et donnant au R l'accès d'une case où il sera maté par échec double.

Solutions justes : MM. E. Jenzer, Berne ; Charles Vogel, Comondrèche ; E. Schaefer, Berthoud ; Emile Barbezat, Serrières ; L. Perrenoud, Chaux-de-Fonds ; Ed. Messeiller, Bâle (prob. N° 5), J. Rosselet, St-Imier (prob. N° 5).

Corresp. — E. M., Bâle : Vous n'avez pas envisagé les variantes Fb8 et Fc7 permettant deux mats par promotion. Remarquez le dédoublement du pion e7. Voyez aussi « Sentinelle » du 22 janvier 1926 concernant la solution des deux coups.

Problème N° 7

Forbach. L'Echiquier, février 1926.



Les Blancs jouent et font mat en deux coups
Les solutions sont à adresser à Case 10288, La Chaux-de-Fonds.

Tournoi de Bienne

Dimanche dernier, à la Maison du Peuple de Bienne, un match mettait aux prises les trois clubs réunis de La Chaux-de-Fonds (15 joueurs), Bienne (17) et Neuchâtel (7) contre celui de Berne qui alignait 39 joueurs. Il s'est terminé par la victoire des Bernois qui gagnèrent 47 1/2 parties contre 30 1/2. Les résultats par clubs sont les suivants : Chaux-de-Fonds-Berne, 13 1/2 à 16 1/2 ; Bienne-Berne, 15 à 19 ; Neuchâtel-Berne, 2 à 12.

JURA BERNOIS

DELEMONT

Une date à retenir. — C'est celle du jeudi 25 mars 1926. C'est en effet ce jour-là qu'aura lieu, dans la grande salle de l'Apollo, la prochaine conférence de l'Union ouvrière. Les organisateurs encouragés par les très beaux succès des 19 janvier et 2 mars ont voulu, cette fois-ci, faire mieux encore. Le programme de la soirée, préparé avec soin, recueillera certainement d'unanimes suffrages. La conférence sera donnée par l'une des personnalités les plus en vue des Chambres fédérales. Concernant le film principal qui passera sur l'écran à cette occasion nous pouvons dire que rarement notre ville a vu plus belle production cinématographique. On peut donc être certain que jeudi soir la salle de l'Apollo sera de nouveau trop petite.

PORRENTRUUY

Cours pour militants. — Les camarades qui ont assisté au cours pour militants donné dimanche passé ont constaté combien ce cours était intéressant et instructif. Ils se retrouveront tous au deuxième cours qui aura lieu *dimanche matin, 21 courant, à 8 1/2 h. précises*, au restaurant du Soleil. Nous engageons vivement tous nos membres à profiter de cette occasion pour se renseigner quant à la situation politique, économique et financière du canton de Berne.

VILLERET

Match au loto. — Camarades, n'oubliez pas le match au loto de dimanche 21 mars, organisé par le parti socialiste, dans les locaux du Cercle ouvrier. Nous invitons tous les membres du Cercle et leurs familles, ainsi que tous les amis, à y assister.

MOUTIER

Extrait des délibérations du Conseil municipal. — Séance du 12 mars. — Les anciens membres de la commission de taxation des impôts sont confirmés dans leurs fonctions pour cette année. Connaissance est donnée d'une lettre de la commission d'école primaire demandant l'exécution de réparations à la maison d'école de la Montagne, ainsi que l'acquisition de nouveaux bancs pour une classe du collège primaire. Les membres du Conseil sont invités à assister nombreux à la séance des promotions fixée au 27 courant. Les services industriels sont autorisés à faire l'achat d'un moteur électrique de réserve et l'achat de 300 kg. de cuivre pour l'équipement du nouveau transformateur construit à proximité de la Condémine ; à engager provisoirement un ouvrier pour aider aux travaux de la voirie ; à remplacer, sur le parcours relatif à la réfection de la route cantonale, les conduites d'eau en fer galvanisé par des tuyaux en fonte ; à établir, vu la construction de maisons locatives à la rue de l'Écluse, une conduite d'eau avec pose d'une borne d'hydrant dans cette rue.

Sur la proposition du camarade J. S., des démarches seront faites en vue de l'élargissement du chemin conduisant à l'emplacement des constructions précitées. On donne connaissance de deux lettres émanant des banques de la localité. L'une est une réponse favorable aux démarches entreprises tendant à l'obtention d'un contrat d'une durée de dix ans de l'emprunt de consolidation des dettes flottantes de la Commune. L'autre lettre n'est pas animée des mêmes sentiments à cet égard, aussi est-il décidé de faire le possible pour obtenir les mêmes conditions dans les deux banques, puisqu'il a été prévu de répartir cet emprunt, par moitié, aux deux établissements financiers.

On fixe la convocation d'une assemblée communale pour le 9 avril prochain, avec l'ordre du jour suivant : 1. Passation des comptes communaux de 1925. 2. Demande d'indignité. 3. Révision du règlement de l'école complémentaire.

Par suite du départ de notre localité du vérificateur des comptes du Parti socialiste, ce dernier sera invité à faire des propositions pour son remplaçant. Il est en outre encore statué sur des demandes d'emprunt à la caisse hypothécaire, sur des affaires de tutelles et d'ordre administratif.

DISTRICT DE COURTELARY

Cours de militants. — Conformément aux décisions prises au Congrès de Sonceboz, le premier cours de militants pour notre district aura lieu samedi 20 mars, à 14 heures, au Cercle ouvrier de St-Imier. Ce cours sera donné par le camarade G. Mœckli, conseiller municipal, à Delémont. Chaque section du district doit se faire représenter par un ou deux militants.

Le Comité directeur.

SAINT-IMIER

Concert de la Fanfare de Villeret au Cercle ouvrier. — C'est devant une salle comble et un public enthousiaste que cette excellente fanfare a donné son concert dimanche soir.

Il faut le reconnaître, nos amis nous ont prouvé qu'ils sont dignes du sobriquet de leur village, et que les musiciens de Villeret ont une force dans le bec qui n'est certes pas à mépriser.

Trêve de plaisanterie ; reconnaissons franchement que la Fanfare de Villeret se classe honorablement parmi les meilleures fanfares de notre pays. Sous la ferme et experte direction de M. Walker, cette société a subi une transformation presque complète. Avec un ensemble de 35 musiciens très disciplinés, la direction ne craint pas de s'attaquer à des œuvres de grande envergure, comme les « Danses hongroises », de Brahms, la « Marche du Prophète », de Meyerbeer, « Don Pasquale », de Donizetti, le « Ballet de la Source », de Delibes. Celui qui connaît les difficultés de ces pièces et l'exécution presque parfaite que nous en a donné la Fanfare de Villeret, doit admettre également qu'elle est digne de se mesurer avec les meilleures sociétés de notre région.

Remercions le Cercle ouvrier pour le beau concert qu'il avait organisé dimanche soir, et félicitons très chaleureusement M. Walker et la Fanfare de Villeret pour le magnifique résultat au-

quel ils sont arrivés, grâce à un travail méthodique, sérieux et persévérant.

A une autre fois.

Duvallon.

Séance du Conseil général du 18 mars. — Présidence, M. Ch. Jeanneret, président. Présents, 36 conseillers, ainsi que 3 membres du Conseil municipal.

Le dernier verbal est adopté avec une petite modification proposée par Léon Robert.

Tractandum 1. Nomination de la commission de vérification des comptes de l'exercice 1925. Léon Robert, au nom de la fraction socialiste, propose F. Schweingruber et M. Monnier. Au nom de la fraction libérale, M. Jolissaint renouvelle la déclaration qu'il avait faite à la séance précédente, c'est-à-dire que les représentants libéraux dans la commission de vérification n'ont pas démerité, qu'il serait injuste de ne pas les confirmer pour une nouvelle période.

Après une courte discussion une entente intervient en ce sens que les séances de cette commission n'auront plus lieu pendant les heures de travail, ce qui permet à la fraction socialiste de faire une nouvelle proposition. Sont nommés les camarades Fritz Schweingruber et Léon Robert.

2. Remplacement de M. Fritz Jacot comme membre de l'Ecole d'horlogerie et mécanique.

Après une petite manœuvre de la fraction bourgeoise, qui s'abstient au premier tour, notre camarade M. Monnier est nommé par 23 voix.

3. Rapport et propositions du Conseil municipal en vue de l'encouragement de la construction de nouvelles maisons d'habitation. M. le président donne connaissance de ce rapport et des propositions que nous avons déjà publiés dans « La Sentinelle ». Au nom de la fraction libérale, M. Jolissaint, recommande le projet du Conseil municipal. Charles Guenin déclare que la fraction socialiste votera le projet également, toutefois en faisant la réserve qu'il serait préférable que la commune construise elle-même plutôt que de verser de fortes subventions à des particuliers. Le projet est voté à l'unanimité.

Imprévu. Léon Robert demande ce que la commune pense faire pour loger les familles qui risquent de se trouver sans logement au prochain terme.

M. le maire lui répond que jusqu'à ce jour personne ne s'est adressé à la commune. Si des cas devaient se présenter, les autorités feront les démarches nécessaires pour les loger.

M. le maire Chapuis renseigne ensuite le Conseil sur le projet de transformation de l'usine électrique à la rue du Collège. Il demande au Conseil général de nommer une commission chargée d'étudier ces projets. Après une courte discussion cette proposition est abandonnée.

Séance levée à 21 heures.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Les temps sont durs.
L'ouvrier a de la peine à nouer les deux bouts.
Et le chômage persiste.

Est-ce le moment
de hausser l'impôt de 10 % ?
NON! NON! NON!

Samedi et dimanche, votez contre
les centimes additionnels.

Les heures du scrutin

Le scrutin sera ouvert :

Le samedi 20 mars : à Neuchâtel-Serrières, au Locle et à La Chaux-de-Fonds, de 12 à 20 h. ; dans les autres localités du canton, de 17 à 20 h. ;

le dimanche 21 mars : dans toutes les localités, de 8 à 15 heures.

NEUCHÂTEL

N'oubliez pas que c'est demain qu'aura lieu, à notre Maison du Peuple, la grande « première » du Disparu, la comédie hilarante au possible de Bisson, l'auteur si connu.

Le spectacle ne sera certes pas banal, car les décors montés spécialement pour la circonstance sont d'un effet rare et il faut surtout dire que c'est la « crème » des acteurs de la ville qui jouera, puisque nos meilleurs acteurs ouvriers seront renforcés par quelques as de L'Odéon.

Pour une fois que le public ouvrier pourra voir quelque chose de beau pour des prix modestes, il faut qu'il en profite, surtout que les bénéfices sont pour notre Maison du Peuple.

Nous rappelons aux jeunes et aux vieux qui sont encore jeunes, qu'un parfait orchestre jazz-band a été engagé pour la danse qui suivra le programme.

Nous insistons sur le fait qu'il n'y aura ni tombola ni aucun moyen de soutirer de l'argent. Les avarés peuvent donc y venir tranquillement. Tous donc à la Maison du Peuple, samedi soir, et soyez tôt sur place !

Ils disent que c'est pour payer
les dépenses de chômage. Ce n'est pas vrai

Le « Neuchâtelois » raconte que les centimes additionnels ont pour but de payer l'intérêt des dépenses de chômage du canton. C'est inexact. Cette augmentation des impôts de 10 % a pour but de couvrir les déficits du budget général du canton. Les socialistes réclament un autre système pour équilibrer le budget de la République. Il n'est pas juste que ce soient toujours les petits contribuables qui trinquent, tandis que les grosses fortunes ne versent pas ce qu'elles pourraient donner à l'impôt.



Causerie M. Fallet. — Sous les auspices de la commission scolaire, M. M. Fallet a parlé mercredi soir à la Croix-Bleue de l'armurerie et serrurerie neuchâteloise et des origines de l'horlogerie dans nos Montagnes.

Le conférencier s'est particulièrement attaché à démontrer le rôle joué dans l'origine de notre horlogerie par les armuriers-serruriers qui furent, de par leurs affinités professionnelles, les plus aptes et les premiers à construire des horloges, des pendules et des montres. Il a rendu hommage à la mémoire de D.-J. Richard, serrurier lui-même, qui fut un des maîtres de la première industrie « montrière ». Une documentation trop abondante a malheureusement obligé le conférencier à écourter sa causerie dans sa deuxième partie qui eût été certainement fort intéressante.

Bibliothèque du Cercle ouvrier. — La commission de la Bibliothèque avise les membres du Cercle et les abonnés qu'elle a fait l'achat d'une trentaine de volumes. Parmi ceux-ci se trouvent des œuvres de Dumas, Victor Marguerite, Th. Gautier, H. Bordeaux, etc...

La commission profite de l'occasion pour recommander à chacun de s'abonner à la bibliothèque. Le prix est de 2 fr. l'an.

Les camarades ont ainsi une excellente occasion de développer, par des lectures choisies et agréables, leur culture générale. Par ce saine développement, ils peuvent acquérir bien des connaissances profitables. Qu'ils ne négligent donc point notre bibliothèque.

Tapis vert. — Les billards du Cercle sont fréquentés plus que jamais depuis la remise en état du matériel et la fondation du club, qui compte déjà bon nombre de membres ; il convoque tous ses amis joueurs en assemblée, samedi, à 15 h.

Socialistes-chrétiens. — Séance du groupe et des moniteurs, samedi, 20 mars, à 20 heures, au local du Cercle ouvrier.

A la Croix-Bleue. — L'assemblée générale de la Société de la Croix-Bleue a eu lieu récemment. Elle a pris connaissance, avec beaucoup d'intérêt, du rapport que le Conseil d'administration lui a présenté sur l'avancement des travaux du bâtiment. Grâce au temps favorable durant cet hiver, grâce à l'activité soutenue de l'entrepreneur et des architectes, toutes les prévisions se réalisent et l'exécution de toutes les parties donne pleine satisfaction. Tout sera prêt pour que le bâtiment principal soit occupé au 30 avril et l'annexe sera finie en mai comme prévu.

Le Conseil a jugé de bonne administration de faire constater officiellement la réussite de la construction en faisant procéder à des nivellements très exacts par M. Gouffon, géomètre diplômé, fonctionnaire des Travaux publics de la ville ; les mesures des façades ont prouvé que l'aplomb en est parfait.

Match Club athlétique—Sylva-Sports. — Samedi soir, 20 mars, au Restaurant du Nouveau Stand, se rencontreront pour la seconde manche : Club athlétique : Donz Edm., Gabus Ls, Calame G., Aeschlimann W., Gygax P., Niederhauser A., remplaçant : Perret R. — Sylva-Sports : Gindrat R., Robert A., Tissot J., Zimmerli A., Hug J., Tissot A., remplaçant : Myotte Arthur. — Jury : Aellen A., Anderegg G., Calame F., Bolliger C., Henzi C.



Lausanne-Etoile

Le Stade des Eplatures sera dimanche le théâtre de la rencontre Lausanne-Etoile. L'équipe lausannoise après un pénible début de saison a enfin trouvé la bonne forme, et ses derniers matches lui valurent de très belles victoires sur Cantonal, Chaux-de-Fonds et Urania. Une nouvelle victoire sur Etoile lui permettrait d'avoir encore des prétentions à la première place. D'autre part, Etoile a terminé ses déplacements et doit encore jouer 5 matches à La Chaux-de-Fonds. Il s'agit pour l'équipe stelliennne de maintenir sa faible avance actuelle en triomphant de ses prochains adversaires.

Le train spécial habituel partira de la grande gare à 14 heures. Arbitre, M. Herr, de Berne.

Le derby loclais

Nos deux premiers teams loclais, après les succès remportés au cours du championnat, se trouvent respectivement premier et deuxième du classement. Gloria est en tête avec un point d'avance.

A part le derby il reste encore à nos deux équipes deux matches à jouer ; Gloria devra rencontrer Floria et Le Parc ; Le Locle également Floria et Fleurier. Sans vouloir leur accorder les matches gagnés d'avance, il faut tenir compte des résultats obtenus au premier tour contre ces adversaires et il serait invraisemblable que le contraire se produise. En tenant compte de ces considérations, le derby semble devoir désigner le champion du groupe et sera la partie suprême du championnat.

Nos deux clubs feront l'impossible pour s'assurer le titre. Qui l'emportera ? Disons tout de suite que jamais la lutte n'a paru si égale. Le résultat pourrait dépendre de bien des circonstances. Gloria peut se contenter du match nul qui lui conserverait son avance. Le Locle doit, pour prendre la place de son rival local, gagner la partie. L'intérêt est ainsi double et le match sera disputé comme jamais.

Comme mémoire, nous donnons ci-dessous les résultats des derbys précédents : Le Locle-Gloria, 1-1 ; Le Locle bat Gloria 2 à 1 ; Le Locle bat Gloria 4 à 1 ; Gloria bat Le Locle 2 à 0 ; Gloria bat Le Locle 3 à 1 ; Le Locle bat Gloria 4 à 1 ; Le Locle et Gloria, 2 à 2.

Un mot au public. Une police fonctionnera autour du terrain et assurera la tranquillité des spectateurs. Nous osons croire qu'elle n'aura pas à intervenir. Les joueurs, souvent hélas ! sont gênés dans leur jeu par les cris de leurs favoris.

Donc à dimanche et souhaitons que la victoire revienne au meilleur.



COIN DES



GOSSES



Les jolis contes de « La Sentinelle »

UNE RENCONTRE

Le voyageur s'arrêta à un carrefour de la forêt auquel aboutissaient, en étoile, six routes.

— Laquelle prendre, maintenant ? bougonna-t-il à mi-voix. Voilà ce que c'est d'avoir laissé l'auto pour le plaisir de suivre un chemin pittoresque. Je suis comme le petit Poucet, complètement égaré dans le bois... Mais je ne me vois guère grimper au sommet de ces chênes pour tâcher d'apercevoir une petite lumière ! Alors ?...

— Alors, si vous voulez, je vous conduirai, moi, fit une voix qui sonna claire, dans le silence. Je la connais, ma forêt, et je ne m'y perds jamais !

Le voyageur, amusé, examina sa jeune interlocutrice : une petite bonne femme pas bien haute, à la silhouette menue, au minois éveillé.

— Et, qu'y fais-tu, dans le bois, à pareille heure ?... Voilà que la nuit va tomber !

L'enfant écarta son tablier relevé :

— J'ai ramassé des champignons et maman nous fera une bonne omelette ! C'est grand-père qui va se régaler !

— Sans compter que tes champignons ont bonne mine et que je comprends sans peine la gourmandise de ton grand-papa ! Voyons, ajouta-t-il, après un instant de réflexion, veux-tu me mener à l'auberge du village le plus proche ?

La fillette s'arrêta.

— Il est loin, le village... Et ça me retarderait bien, rapport à l'omelette ! Venez chez nous, à la ferme... On vous donnera bien à manger !... Et, pour coucher, papa s'arrangera avec vous...

Le voyageur hésita, puis se décidant tout à coup :

— C'est entendu... Je te suis.

Prenant les devants, la petite paysanne s'engagea dans un des sentiers et marcha tout d'abord d'un bon pas. Peu à peu son allure se ralentit.

— Es-tu fatiguée ?... N'allons pas si vite... Rien ne presse...

— Oh ! non, monsieur, je ne suis point lasse... Mais avant d'arriver à la ferme, je voudrais vous dire quelque chose !... Peut-être que vous ne les

trouvez point gais, là-bas. Faudra pas vous figurer que c'est par mécontentement de recevoir un étranger !... Chez nous, au contraire, on est toujours content d'offrir l'hospitalité !... Seulement, on a des ennemis, en ce moment ; alors on ne sait plus sourire et être aimables !

— Vous avez quelqu'un de malade, peut-être ?

— Non... ce n'est point ça !

L'enfant fit une pose, regarda le voyageur bien en face et, satisfaite sans doute de ce rapide examen, reprit :

— Vous qui êtes de la ville, et instruit, bien sûr, vous allez comprendre ! D'abord, il faut vous dire qu'on a vendu le château et que le nouveau propriétaire va venir s'y installer bientôt. On ne l'a point encore vu, mais on a lu de son écriture... Et savez-vous ce qu'il disait sur cette lettre qui a retourné toute la maison ?... Il mettait que notre bail étant à bout, fallait que mes parents quittent la ferme... qu'il avait quelqu'un à y placer.

Le voyageur eut un léger tressaillement.

— Eh bien, n'était-ce pas son droit ?...

— Oh ! monsieur, vous ne dites pas ce que vous pensez !... Avec votre bonne figure, vous n'auriez pas agi ainsi, c'est certain ! Quitter la ferme ?... C'est comme si on nous arrachait le cœur !... Songez donc ! Ça fait trois cents ans que, de père en fils, on cultive cette terre-là ! Si bien que c'est un peu notre terre ! comme dit papa. Et grand-père donc !... Il en pleure que c'est une pitié !... Et ma forêt !... — Elle regarda tout autour d'elle. — Ma forêt dont je connais la moindre sente, les bons coins où l'on trouve des fraises, au printemps, et ceux où, à l'automne, on cueille de grosses noisettes !...

« Grand-père en mourra, allez !... Et papa ne rira plus jamais !... Et maman ne chantera plus, le soir, à la veillée !... — Allons, allons, prends courage, ma petite... — A propos, comment te nommes-tu ?... — Sylvette Brunois, pour vous servir... — Eh bien, Sylvette, il est peut-être moins méchant que tu ne crois, le nouveau propriétaire, et si tu lui disais tout ce que tu viens de me dire... — Oh ! je n'oserais point !... Et puis, on n'écoute pas une petite fille comme moi !... Tenez, voilà la ferme... »

La grande bâtisse s'allongeait au fond d'une vaste cour où rentraient des charrettes vides. L'enfant le désigna.

— C'est des voitures de fumier... Faut bien fumer les terres tout de même, n'est-ce pas ? Faut pas qu'elles souffrent, elles !... Si seulement les autres les aiment autant que nous !...

— Eh bien, Sylvette, il se fait tard... Avec qui parles-tu donc ?...

La fillette s'avança, présenta le voyageur, expliqua pourquoi elle l'avait amené, au lieu de l'accompagner au village, suivant sa demande.

— La petite a bien fait, déclara, non sans une certaine noblesse dans l'attitude, un grand paysan au teint brûlé... Si vous voulez partager notre soupe et notre omelette aux champignons, monsieur, c'est de bon cœur ! Et puis vous coucherez là, vous serez mieux qu'à l'auberge. Marianne, prépare le lit de la chambre d'amis.

Ceci dit, et le voyageur ayant exprimé sa gratitude, tout retomba dans le silence. Au coin de l'âtre, l'aïeul semblait ruminer de tristes pensées ; la mère cuisinait, la figure sombre, et le père regardait avec mélancolie rentrer les dernières charrettes. Sylvette jetait parfois un regard à l'étranger, et ce regard signifiait :

— Que vous avais-je dit ?... Ils ne sont point gais ! Pensez donc !... Quitter notre terre !...

Le repas fut morne ; peu à peu, cependant, le paysan se sentit en confiance et, comme le voyageur faisait allusion aux confidences de Sylvette, Brunois reprit le thème et exhala toute sa douleur et ses regrets.

— Ce n'est pas que je lui en veux, au nouveau propriétaire, ajouta-t-il... Bien sûr, il ne sait point, cet homme !... Ah ! s'il savait !...

— Il sait et il vous garde ! fit l'étranger en souriant. Je suis M. Grandier, l'acquéreur du château.

Tous s'exclamèrent... Le paysan commença à s'excuser.

— Ne dites rien !... Et surtout ne regrettez pas mon heureuse rencontre avec Sylvette. La chère petite m'a appris, en quelques minutes, ce que c'est que l'amour du sol. Espérons que de nombreuses lignées de Brunois continueront ce que vos ancêtres ont commencé... C'est une noblesse aussi, celle-là, et devant laquelle je m'incline !

Quelle douce et paisible nuit on passa à la ferme, ce soir-là !...

Qui trouvera ?

Solutions du 12 mars

Les lettres que préfère l'oiseau : r o l (air, eau, aile).

Mot carré : l i m e
i l o t
m o k a
e t a t

Nouveaux problèmes

Enigme

Tout est bouleversé chez moi : Le manant a le pas sur moi et le laquais sur le roi, le simple clerc sur l'évêque. Le printemps vient après l'été, Noël avant la Trinité. Cela suffit pour me connaître.

Proverbe

Avec les lettres suivantes, formez un proverbe populaire :
a b d e e e e g i l l n n n n o o o p p s s s s s s t t t t u.

Les Tout petits

Le petit oiseau

Bernard avait un joli petit oiseau, et le joli petit oiseau est mort. Quel chagrin ! Quel désespoir !... Pensez donc, le pauvre petit oiseau tout raide et tout immobile dans sa cage ! Le pauvre petit oiseau qui était si gai, si vif, si alerte, si joyeux !... C'est affreux, c'est affreux...

Maman console Bernard de son mieux, et on enterre le petit oiseau au pied d'un lilas en fleurs. Le gros chagrin s'apaise assez vite, heureusement, et le lendemain, tout paraît oublié.

Mais deux jours plus tard, voilà Bernard tout en larmes, qui vient se jeter dans les bras de sa maman.

— Qu'est-ce qu'il y a donc, mon chéri ? Qu'est-ce que tu as ?... Tu es blessé ?... Tu t'es fait mal ?... Raconte vite à ta petite maman...

Et alors Bernard, d'une voix étouffée par les larmes, explique entre deux hoquets :

— Voilà !... c'est trop triste !... Je l'ai pourtant bien arrosé, et il pousse pas !... et il ne poussera plus maintenant !...

Le pauvre petit Bernard croyait que les petits oiseaux se plantaient !

Ce qu'il y a de meilleur en adjoint de café

votre café de figues SYKOS ! Je n'emploie que du Sykos comme adjoint de café.

Mme H., à Z. 87

(Extraits des centaines d'attestations spontanées de ménagères suisses.)

Voilà mon avis :

Je suis très contente de votre café de figues. Depuis que je me sers du Sykos, j'ai toujours un bon café, qui a déjà été apprécié par beaucoup de gens.

Mme P., à S. 152

Je suis très contente

de votre café de figues Sykos. Je l'emploierai comme adjoint de café colonial et je le recommanderai à mes connaissances, comme je l'ai fait jusqu'à présent.

Mme L., à L. 7

Le Véritable Kunzle

SYKOS

non une nouveauté, éprouvé ancien

Prix en magasin : Sykos fr. 0.50, Virgo fr. 1.40 par paquet. Fabrication : NAGO, Olten, fondée en 1902

Cercle ouvrier - La Chaux-de-Fonds

Dimanche 21 mars 1926

Portes : 19 h. 30 — Rideau : 20 h. préc.

Grand Concert

donné par la

Musique ouvrière « LA SOCIALE » du Locle

Direction : R. GREMION 2329

avec le bienveillant concours de la « Théâtrale Ouvrière »

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

- 1. Marche de Rakoczy, transcrite par... F. ANDRIEU
- 2. Adagio de la Sonate Pathétique... BEETHOVEN
- 3. La Flûte Enchantée, ouverture... MOZART
- 4. a) Fleurs des Bruyères, demi-chœur... KREIFL
- b) Fleurs de Mai, duo avec accompagnement de saxophones, arr. par R. Gremion
- 5. Cache-Cache, scherzetto... MENDELSSOHN
- 6. Récit et Danse Fantastique... Andrieu

DEUXIÈME PARTIE

- 7. Marche du Songe d'une nuit d'été... MENDELSSOHN
- 8. Gavotte Suzanne... G. CORROYEZ
- 9. a) Pourquoi partir, demi-chœur... ANGER
- b) Chanson de Mai... H. PLUMHOF
- 10. Le Moulin de la Forêt-Noire, idylle... R. EILENBERG
- 11. Cavalerie légère, ouverture... SUPPÉ

ENTR'ACTE

L'OEIL DE VERRE

Comédie en 1 acte de M. DEVILLIERS

PERSONNAGES

Aline Bouleau... M^{lle} J. C. Mariette... M^{lle} I. C.

Vicomte Roger de Bergamotte... M. C. J.

Prix des places : fr. 1.— (taxe communale comprise)

MM. les membres passifs ont droit à l'entrée gratuite au concert

Association Suisse pour la Société des Nations

Section de La Chaux-de-Fonds

A la Grande Salle Communale

Vendredi 19 mars 1926, à 20 1/2 heures

2286

Conférence de M. GEORGES THÉLIN

Secrétaire au Bureau International du Travail

SUR

Le B.I.T.; ce qu'on en dit, ce qu'il fait

Projections lumineuses. Entrée libre.

Une collecte sera faite à la sortie pour couvrir les frais de la conférence

Entreprise de Charpente

Menuiserie - Scierie

Albert Michelis & Fils

Téléphone 19.17 Charrière 67 Téléphone 19.17

Achat de bois en grume Sciage à façon 1331

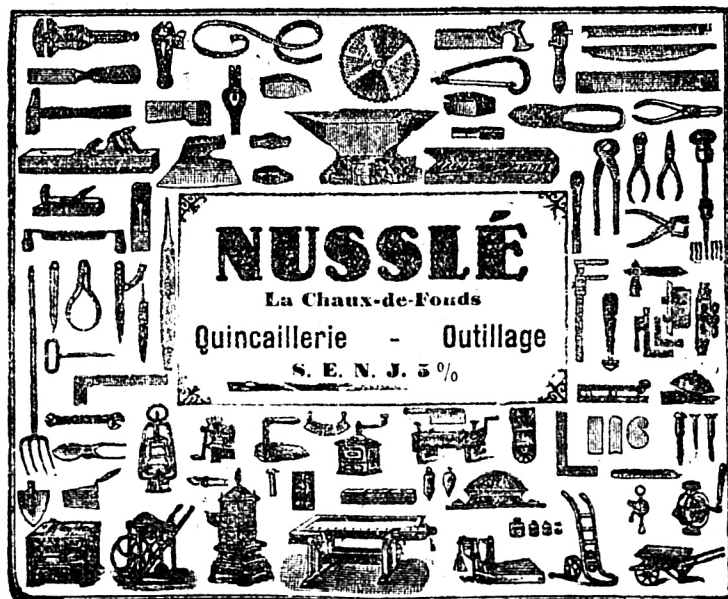
LA VENTE CONTINUE

10% au comptant

Crédit avec versements mensuels p^r clients connus

Frey-Zisset, 1^{er} Mars 5

Achetez l'Almanach socialiste



1755

Stade des Eplatures

DIMANCHE 21 mars 1926, à 13 heures :

CONCORDIA I (Yverdon) - ÉTOILE prom.

A 15 heures :

Lausanne-Sports I - Etoile I

Prix des places : Messieurs, fr. 1.50; Dames, fr. 1.—; Enfants, fr. 0.50; supplément aux tribunes, fr. 0.80 (taxe communale comprise). — Train spécial à 14 heures. 2378

CONDOR

de plus en plus s'impose au motocycliste averti, par ses qualités hors de pair

Une révélation !

Ses modèles 1926 - La baisse de prix

Motochâssis
(cadre double) moteur 4 temps, 3 vitesses, embrayage, Kickstarter, chaînes, à partir de 1400.-- 1649

CONDORETTE
(moto légère), à partir de 850.--

Succursale de vente
Place de l'Hôtel-de-Ville **NEUCHÂTEL**

Publications T. Combe pour les étrennes de Pâques

En vente à la Librairie et à l'Imprimerie coopératives à 50 centimes

Gossine. L'Aventure de Pierre Benoit. Recettes et Conseils. Louise.

La Bague à 3 chats. Aiguilles et Ciseaux. 100 Honnêtes Recettes. Le Caniche noir.

à Fr. 1.—

Petite Etoile. Heureux malgré tout.

Dans l'Ombre. Notre Gad.

Les deux volumes Tim Boum et Tata Boum et Tim Boum grand garçon sont en outre en vente dans tous les magasins d'épicerie des Coopération Réunies. Le premier à Fr. 1.—, le second, à Fr. 1.25. 2377

NOUVELLES SUISSES

VOLEURS DE PRIMEURS

Jeudi comparait devant le tribunal cantonal de Zurich une bande d'individus qui, depuis près de 9 ans, avaient volé en tout pour près de 90,000 fr. de marchandises dans une maison de denrées coloniales de Zurich 5. Deux employés de la firme en question, avec la complicité d'autres individus travaillant dans la maison, ont, pendant cette longue période, continuellement commis des vols de marchandises sur une grande échelle et ont revendus à certains clients, à moitié prix, des denrées ainsi appropriées. On n'est pas parvenu à établir exactement le montant des pertes subies par la maison, car le propriétaire de celle-ci, contrairement aux usages commerciaux, a caché ses livres et n'a pas déposé de plainte. Chose curieuse également, pendant toute la période indiquée, personne ne remarqua la disparition de marchandises. Le principal inculpé, Heinrich Schärer, accusé d'avoir commis des vols pouvant atteindre une somme globale de 90,000 francs, a été condamné à 2 ans et demi de pénitencier; Rudolf Vontobel et Gabriel Weber (vols atteignant une somme de 50,000 fr.) à 1 an et demi de la même peine. Walter Blaser, commerçant, condamné déjà sept fois (vols pouvant atteindre 60,000 fr.), à 2 ans de pénitencier. Ces trois individus ont, en plus, été condamnés à 5 ans de privation des droits civiques.

Un nommé Domenico Milandri, marchand de primeurs, qui avait été libéré sous caution, et qui a pris la fuite, a été condamné par contumace à 1 an de travaux forcés et à l'expulsion à vie. La caution ne lui sera pas rendue. Il avait commis des vols s'élevant à 16,000 fr. Trois autres inculpés ont été condamnés à des peines d'emprisonnement et de travaux forcés avec sursis.

Noyade

A Aarwangen, un garçonnet de 2 ans, fils des époux Kummer, trompant la surveillance de ses parents, est tombé, jeudi matin, dans le ruisseau et s'est noyé.

La population des Etats-Unis

NEW-YORK, 19. — Havas. — Le bureau de recensement estime que cette année la population des Etats-Unis dépassera 117 millions.

LA CHAUX-DE-FONDS

Centre d'éducation ouvrière

La leçon d'astronomie n'aura pas lieu ce soir. Elle sera remplacée par une séance à l'Observatoire ou en plein air, pour laquelle il sera donné un avis ultérieur.

Un nouveau poste au Gymnase

Le nombre des inscriptions à l'Ecole de commerce est plus élevé que les années précédentes. Il permettra d'occuper tout le personnel de cette école, y compris les cinq professeurs qui, au cours de l'année scolaire 1925-1926, ont donné quelques leçons au Gymnase et à l'Ecole supérieure des jeunes filles. Il en résulte qu'un nouveau poste de maître principal sera mis au concours prochainement au Gymnase. Il s'agit probablement d'un poste littéraire.

Communiqués

La Sociale chez nous. — La vaillante fanfare ouvrière du Locle fait, aux dires des personnes expertes, de remarquables progrès. Elle est de taille à s'attaquer aux œuvres les plus difficiles (voir aux annonces), et, sous l'habile direction de M. Gremion, les interprète avec beaucoup de distinction. Aussi recommandons-nous chaleureusement son concert de dimanche, au Cercle ouvrier. La Théâtrale ouvrière du Locle jouera pour terminer une fine comédie: «L'œil de verre». Cette belle société possède aussi d'excellents éléments. Les sociétés ouvrières, qui ont tant à lutter et persévérer pour acquérir leur renom, méritent d'être encouragées par notre population socialiste. Que tous se donnent rendez-vous dimanche soir au Cercle.

La conférence Thélin. — C'est ce soir, à 20 h. et demie, que M. Georges Thélin, secrétaire au B. I. T., parlera, en la Salle communale, du véritable aspect de ce grand organisme international. La conférence sera illustrée de projections lumineuses. En évitement de malentendus, et bien que cette mise au point n'ait rien de dépréciatif pour qui que ce soit, précisons que M. Georges Thélin n'a rien de commun avec M. Robert Thélin, conférencier. M. Georges Thélin n'a jamais parlé à La Chaux-de-Fonds.

Un gala artistique à l'Astoria. — Aujourd'hui vendredi, débuts à l'Astoria d'un merveilleux programme de Variétés. L'on verra pour la première fois à La Chaux-de-Fonds, l'excellent chanteur Valiès, le grand favori des Parisiens, ainsi que le roi des chanteurs comiques, Josselin, dans ses créations. Une danseuse de tout premier ordre complétera le programme.

Ajoutons que malgré la grande valeur des artistes, les consommations restent aux prix habituels.

Rigoulot à La Chaux-de-Fonds. — La venue de Rigoulot fait l'objet de toutes les conversations. Quel est l'athlète âgé de 22 ans et 4 mois, qui peut se vanter de posséder officiellement 12 records du monde. Aucun, hormis Rigoulot. Rappelons que cette manifestation se déroulera le mardi 23 mars, au Cinéma Moderne (Salle communale). La location est ouverte à la Scala.

Passion ou Les Aventures de Hella Gilsa, ce soir, à l'Apollo. — Une admirable comédie sera projetée sur l'écran de l'Apollo dès ce soir: Les Aventures de Hella Gilsa, qui sont un vrai chef-d'œuvre. Allez voir l'harmonie des tableaux de la Norvège. Ce film vous charmera et vous captivera durant 1 h. et demie. Au même programme: Peggy dans la purée, comique désopilant. — Matinée dimanche à 3 h. 30.

Au Théâtre et au Moderne. — Une œuvre grandiose, L'Automne d'une Femme. — Pauline Frédérick, qui illustra tant de chefs-d'œuvre, paraît dans ce film de grande classe, dont le succès ne fait que croître depuis son apparition. L'Automne d'une Femme est une étude prise sur le vif de la femme de 40 ans. Enivrée par un amour noble et sincère, prise au piège que nous tend tôt ou tard le dieu malin, l'héroïne de ce roman trouve dans son cœur meurtri la force nécessaire pour demeurer digne, étouffer sa douleur et se sacrifier pour le bonheur des êtres qu'elle aime le plus au monde, sa sœur et son mari.

L'Automne d'une Femme passera au Théâtre ce soir et demain samedi. Au Moderne, dimanche en matinée et en soirée.

Les Misérables, de Victor Hugo, à la Scala, ce soir à 8 h. et quart. — Ce soir, à la Scala, grand gala à l'occasion de la présentation du grand chef-d'œuvre cinématographique Les Misérables, donné avec le concours du Club de zithers L'ECHO (25 exécutants).

La première époque du célèbre roman du grand Hugo est un des plus beaux succès du Cinéma moderne. Jamais l'atmosphère d'une œuvre ne fut mieux respectée, jamais une vie aussi intense ne s'est dégagée de l'adaptation cinématographique. Le monument social élevé par l'illustre poète trouve à l'écran sa définitive consécration et Victor Hugo nous apparaît aujourd'hui dans la somptueuse splendeur d'une apothéose digne de son immense génie. On sent ici combien l'illustre écrivain aimait ceux qui souffrent et avec quelle tendre sollicitude il s'est penché sur la misère humaine. Les Misérables demeurent un éternel chef-d'œuvre qui appartient à l'humanité tout entière.

Prière instante d'user de la location qui sera ouverte tous les jours, de 9 h. à 19 heures. (Téléphone 12.01). Les portes seront ouvertes à 7 heures. — Matinée dimanche à 3 h. 30.

Nous réclamons plus de justice dans le système fiscal

Le peuple n'a pas le droit de faillir aujourd'hui aux obligations découlant de l'action de secours aux chômeurs, écrit le «Neuchâtois». Le peuple n'y faillira pas. C'est pourquoi les socialistes réclament une nouvelle organisation de l'impôt, faisant payer leur dû aux riches, et ne mettant pas éternellement toute la charge, au moyen de centimes additionnels, sur les épaules des pauvres et des contribuables aux revenus moyens. Voter les centimes additionnels, c'est faire durer un système fiscal injuste. Voter contre, c'est obliger le Conseil d'Etat à réviser la loi actuelle dans le sens d'une amélioration pour la classe ouvrière. Ne vous laissez pas prendre aux sophismes des partis bourgeois. Déposez dans les urnes, en masse, un NON énergique.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages T. Combe. — Les publications toujours si appréciées de l'écrivain neuchâtois T. Combe seront des étrennes de Pâques fort goûtées de la jeunesse en particulier. Les parents les apprécieront en outre pour leur bon marché extraordinaire. — En vente à l'Imprimerie et à la Librairie Coopératives. Les volumes «Tim Boum et Tata Boum» et «Tim Boum Grand Garçon» s'obtiennent en outre dans tous les débits d'épicerie des Coopératives Réunies.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — La Persévérante. — Répétition générale, ce soir, à 20 heures précises.
LA CHAUX-DE-FONDS. — Gymnastique ouvrière. leçon obligatoire au Collège de l'Ouest.
— Chorale L'Avenir du Cercle ouvrier. — Répétition générale ce soir, à 20 heures. Par devoir.
— Club d'échecs. — Comité ce soir, à 20 heures, au Cercle.
LE LOCLE. — Espérance ouvrière. — Répétition générale ce soir vendredi 19 mars, à 20 h. 30. Présence de tous indispensables.

	Demande	Offre
Paris.....	18.50 (18.50)	18.80 (18.80)
Allemagne....	123.60 (123.60)	123.80 (123.80)
Londres.....	25.24 (25.235)	25.28 (25.275)
Italie.....	20.75 (20.75)	20.95 (20.95)
Belgique.....	20.80 (20.80)	21.50 (21.50)
Vienne.....	72.90 (72.90)	73.40 (73.40)

Du 19 au 25 mars 1926 Dans nos Cinémas Tous les soirs à 8 h. 30

 <p style="text-align: center;">SCALA</p> <p style="text-align: center;">Ce soir vendredi, à 8 1/4 h. précises</p> <p style="text-align: center;">Grand Gala</p> <p style="text-align: center;">à l'occasion de la présentation du chef-d'œuvre de</p> <p style="text-align: center;">VICTOR HUGO</p> <p style="text-align: center;">Les Misérables</p> <p style="text-align: center;">avec le précieux concours du</p> <p style="text-align: center;">Club de Zithers „L'ÉCHO“</p> <p style="text-align: center;">25 exécutants 2382</p> <p style="text-align: center;">Location ouverte toute la journée, de 9 h. à 18 h. Les portes s'ouvriront à 19 h. (7 h. soir)</p>	<p style="text-align: center;">MODERNE THEATRE</p> <p style="text-align: center;">Dimanche - Lundi Vendredi Mercredi - Jeudi Samedi - Mardi</p> <p style="text-align: center;">Madame PAULINE FRÉDÉRIK</p> <p style="text-align: center;">dans</p> <p style="text-align: center;">L'Automne d'une Femme</p> <p style="text-align: center;">Grand drame sentimental</p> <hr/> <p style="text-align: center;">LA DANSEUSE</p> <p style="text-align: center;">Comédie gaie 2383</p>	<p style="text-align: center;">APOLLO</p> <p style="text-align: center;">Passion</p> <p style="text-align: center;">ou</p> <p style="text-align: center;">Les Aventures de Hella Gilsa</p> <p style="text-align: center;">Admirable comédie dramatique</p> <hr/> <p style="text-align: center;">Peggy dans la purée</p> <p style="text-align: center;">Comique</p> <hr/> <p style="text-align: center;">PATHÉ - JOURNAL</p> <p style="text-align: center;">Actualités mondiales 2384</p>
---	--	--

Attention! Ne pas confondre avec le film réalisé il y a 15 ans Dimanche, Matinée à la Scala, au Moderne et à l'Apollo

Ne gaspillez plus votre argent

par des achats faits en France dans de mauvaises conditions et surtout

Voyez ce que nous offrons sur place

<p>Molières box-calf noir, pour dames, forme pointue N° 36 à 41 9.50</p> <p>Richelieu cuir verni, nouveauté, N° 36 à 41. . 19.50</p> <p>Bottines box-calf brun, à lacer, semelles cousues, fabr. soign., N° 42 à 46 23.50</p> <p>Pantoufles article d'usage, semelles et talons cuir, N° 40, 41, 42 1.80</p>	<p>Décolletés box-calf noir, pour dames, fabrication suisse, N° 36 à 40 7.50</p> <p>Bottines à lacer, box noir, doubles semelles, article fort, N° 40 à 44 19.50</p> <p>Pantoufles velours solide, dess. fant., art. riche, sem. cuir, 36-41 4.90</p> <p>Pantoufles cretonne, jolis dessins, N° 37 à 42 1.45</p>
--	--

Voyez nos vitrines Voyez nos vitrines

Magasins Jules BLOCH

La Chaux-de-Fonds 10, Rue Neuve et Place Neuve



Restaurant des Endroits

Le jeu de boules est ouvert, complètement remis à neuf. 2400

Se recommande, **Albert GUILLAUME**



Les dents deviennent et restent saines et fortes grâce à l'Odol qui nettoie et désinfecte bouche et dents. Il est en outre très agréable et rafraîchissant. - Odol Compagnie S. A., Goldach.

Pour fr. 145.— Plusieurs divans moquette laine toutes teintes, neuvs, modernes, garanties sur facture.

Pour fr. 245.— Un superbe divan moquette avec fauteuil et tapis de table assortis, également neuvs.

A enlever de suite. 2399

Magasin d'ameublements

C. BEYELER Fils, Industrie 1

Téléphone 21.46

<p>Balais de riz</p> <p>Balais de coton</p> <p>Paillasons</p>	<p style="text-align: center; font-size: 2em;">V E R</p>	<p>Brosses coco</p> <p>Brosses de chambre</p> <p>— — — Sirocco</p>
---	---	--

VERS OIX ?

<p>Cordeaux à lessive 2360</p> <p>Ficelles - - -</p>	<p style="text-align: center; font-size: 2em;">O I X</p>	<p>5% S. E. N. & J.</p> <p>Ch^s Santschi-Hirsig</p> <p style="text-align: center;">♦ ♦ ♦</p>
--	---	--



Portez tous les CASQUETTES "chic" „SPORTING“ „MADEF“

50 dessins exclusifs

CASAM-SPORT

Rue St-Maurice

NEUCHATEL

TOUT POUR TOUS LES SPORTS

Knorr

Potage exquis

Pourquoi donc

perdre chaque jour son temps à faire bouillir pendant des heures viande et légumes, quand vous pouvez en moins de 20 minutes préparer un Potage KNORR d'une qualité tout aussi bonne à un prix beaucoup moins élevé ?

Faites un essai et comparez si le Potage KNORR ne vous donnera pas la même satisfaction qu'un Potage que vous aurez préparé vous-même avec beaucoup plus de peine. — De plus, les Potages KNORR sont beaucoup moins chers, puisque 6 assiettes ne coûtent que 50 ct. P1300Q 2216



Grippés ! Rhumatisants !

La chaleur est votre principal remède. Pour guérir rapidement, employez nos appareils de Radiation électrique: BAIN DE LUMIÈRE, grand, moyen, petit. LAMPE INCANDESCENTE portable. FÖHN et COUSSINS tous genres, ainsi que nos CEINTURES de flanelle et les PEaux DE CHATS. Prix avantageux.

VENTE et LOCATION
Bandages, Orthopédie, Pansements, Caoutchouc 2162

Louis RUCHON
92, Rue Numa-Droz, 92 :: Téléphone 3.10

Belle Jardinière
Cité Ouvrière

58, Rue Léopold-Robert, 58
LA CHAUX-DE-FONDS

◆◆

Complets Whip-Cord

: Haute fantaisie :
remplaçant la mesure

NOS PRIX
95.- 105.- 120.- 135.-

2222

Ouvriers ! Faites vos achats chez les négociants qui favorisent votre journal de leurs annonces.

Pour Dames et Jeunes Filles

Paletots en tissus fantaisie et tissus anglais
Jolies façons à fr. 25.-, 29.-, etc.

Manteaux en gabardine, popeline, mouliné
Modèles très élégants depuis fr. 32.50 2371

Magasins de l'Ancre A. Emery & Fils
20, Léop.-Robert


5 % Escompte S. E. N. & J.

AVIS
CABINET DENTAIRE
C. HUTTER
TECHNICIEN-DENTISTE
est transféré
45, Rue de la Serre, 45
derrière la Banque Fédérale 70

Pour tout achat de
POTAGERS
n'oubliez pas
notre nouvelle adresse
Progrès 84-88
Weissbrodt Frères
2239

Pour la

Communion



nous offrons en très grand choix :

Chapeaux	depuis 5.75
Chemises	depuis 3.75
Cols	depuis 0.75
Cravates	depuis 0.95
Gants	depuis 1.25
Bretelles	depuis 0.95
Parapluies	depuis 5.75

Venez voir s. v. pl. nos vitrines !

ADLER

La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 51

Avis aux motocyclistes et cyclistes

La Manufacture de Cycles et Motocycles « CONDOR » à Courfaivre, a donné la représentation exclusive de ses machines pour le Vallon de St-Imier, soit de Renan à Sonceboz, à la Maison de Cycles

Maurice WILLE, à Renan
où vous trouverez un superbe choix. 2165

Vente accessoires - Réparations en tous genres

Fiancés !

Si vous désirez une chambre à manger, une chambre à coucher, un divan, un fauteuil, une chaise longue, des tapis, des rideaux, adressez-vous en toute confiance au 2242

Magasin C. BEYELER FILS

INDUSTRIE 1, LA CHAUX-DE-FONDS
qui vous livrera aux plus bas prix possible et avec une sérieuse garantie de 10 ans.
Maison de confiance

La plus belle collection de LINOLÉUMS MEUBLES « CLUBS »

Ménagères !!!

Pour vos grandes lessives du printemps 2158

vous trouverez beau et grand choix en seilles bois, baquets galvanisés, couleuses planches à laver, puisoirs, crosses, cordeaux, pincettes, corbeilles à linge, etc.

AU MAGASIN
J. BOZONNAT
Tél. 24.90 Rue de la Paix 63 Tél. 24.90

5% S. E. N. & J. 5%



Les paletots de sport pleins de chic,

les costumes de lainage blanc, les pantalons de tennis, élégants vêtements de villégiature, regagnent sans peine toute leur fraîcheur dans un bain de LUX.

LUX ne se vend jamais ouvert!
Grand paquet Fr. 1.30, demi-paquet 70 Cts.

L U X

1384 P40000N
L 67

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

31

La Peur de vivre

par

HENRY BORDEAUX

(Suite)

Mme Guibert se releva en acceptant la main que la femme lui tendait.

— Merci, Fanchon, merci. Je n'ai besoin de rien. Là, voyez, je vais bien maintenant. C'est une faiblesse qui est déjà passée. Vos enfants sont beaux. Que Dieu les garde, Fanchon ! Ce n'est pas pour vous refuser, mais on m'attend. Ma fille s'inquiète facilement. Merci.

— A votre service, madame Guibert. Un de ces matins, je vous porterai une douzaine d'œufs frais. Ne dites pas non ; ça me fera tant de plaisir ! Allons, les gosses, venez. Sans le docteur, il y en aurait un de moins, et mon compte n'y serait pas.

— Vous êtes bonne, Fanchon. Au revoir.
Elle put enfin reprendre la route du Maupas. Elle marchait lentement, s'arrêtant parfois afin d'éponger son front en sueur, triste à mourir à cause de la nouvelle qu'elle apportait. Elle ne sut pas le temps qu'elle mit pour aller de Cognin à la montée qui traverse le bois de frênes. Ce dut être bien long, car elle y parvint comme le soleil touchait la montagne de Lépine et lançait contre le bouclier des feuilles ses dernières flèches. Elle crut cent fois ne pas arriver. Sous les arbres, elle

trouva la fraîcheur de l'ombre et sentit la maison prochaine. Semblable à ces bêtes blessées qui mesurent leur salut à la distance de leur terrier, elle fit un dernier effort.

Marcel, accoudé au portail, regardait le chemin. Il vit s'avancer péniblement la pauvre femme, le visage rouge, le dos courbé, toute vieillie. Il courut à elle, et quand il fut là, elle éclata en sanglots :

— Mon enfant ! mon cher enfant !
Il dut la soutenir, et simplement il demanda :

— Pourquoi n'avez-vous pas gardé la voiture ?
Vous êtes fatiguée, vous avez chaud. Mère, ce n'est pas sage. Appuyez-vous fort sur mon bras. Nous irons doucement.

Il l'aïda jusqu'à ce qu'elle fût assise au salon, et les épaules couvertes d'un châle que Paule alla chercher. Aucune autre parole n'avait été prononcée et déjà tout était dit. Le front orange, les yeux durs, Marcel se taisait. Il avait compris du premier regard et, bien que ce coup fût inattendu, trop fier pour se plaindre, il ne réclamait aucune explication.

Sa mère s'essuya le visage où se mêlaient la sueur et les larmes. Toute tremblante, elle murmura :

— Ne regrette rien. Ce n'est pas la peine.
— Comment ? fit Paule surprise.
— Ils ne veulent pas se séparer de leur fille, et croient ainsi l'aimer davantage.

La sœur de Marcel demanda :

— Et Alice ?
— Je ne l'ai pas vue. Elle se cache. Ou bien on la cache. Ses parents n'étaient pas prévenus de ma visite. Ils ont été étonnés. Il faudrait leur promettre de rester à Chambéry, de démissionner au besoin. J'ai compris qu'un Marthenay leur convenait mieux.

— Ah ! dit le jeune homme dont les yeux étincelèrent.

Mme Guibert allait raconter l'humiliant interrogatoire qu'on lui avait fait subir ; rendu ingrat par la douleur qu'il ressentait et refusait d'avouer, Marcel ne lui en laissa pas le temps.

— Vous n'avez pas su leur parler, j'en suis sûr. Ils vous déplaisent, et vous ne le cachez pas. Vous détestez le monde, et vous l'ignorez.

Il avait pris son grand air dédaigneux. L'orgueil élargissait sa blessure. Elle répondit avec une douceur et une tristesse profondes :

— Ton père ne m'a jamais fait ce reproche. Pourtant, je le mérite, c'est vrai. Mais je suis bien vieille pour changer, et ces gens m'ont traitée sans égards.

Marcel, farouche et honteux de lui-même, sortit sans atténuer la dureté de ses paroles.

Paule, qui pendant cette scène était demeurée immobile et toute pâle, se jeta dans les bras de sa mère affligée et l'embrassa passionnément :

— Mère, ne pleurez pas. Oh ! comme je les méprise ! Et Marcel est injuste. C'est abominable, ce qu'il a dit là.

Ses yeux brillaient d'un feu sombre, Mme Guibert retint ses larmes et put dire :

— Non, Paule, ne méprisons personne. Et avec ton frère, sois patiente. Ne vois-tu pas qu'il souffre ? Va le chercher...

VIII

Les complices

Dans le jardin du Maupas dont les roses se fanaient, à l'ombre des marronniers dont les feuilles commençaient à jaunir, Marcel Guibert et Jean Berlier regardaient une carte d'Afrique étalée sur la table d'ardoise.

— Voici le chemin que nous devons parcourir, disait le capitaine, et il montrait une série de petites croix rouges qui jalonnaient le désert du Sahara.

Avec un enthousiasme juvénile, Jean demanda :

— L'expédition est bien décidée cette fois ?

— Oui. Elle durera deux ans, autant qu'on peut préjuger d'une traversée aussi longue et aussi périlleuse. J'ai vu à Paris le commandant Jamy qui m'a présenté à M. Moureau. Nous ferons tous deux partie de la mission avec cent ou deux cents tirailleurs : c'est entendu. Elle s'organise avec méthode. Le ministre de la guerre s'y intéresse. Mais je crains que nous ne partions pas avant l'année prochaine.

De sa voix grave aux articulations nettes, Marcel parla longuement de la cause, du but et de la composition de la petite expédition qui se préparait et qui devait reprendre la tentative tragique du colonel Flatters. Il exposait d'une façon précise et presque éloquente, tant il possédait à fond son sujet. Il se passionnait avec exactitude. Rien ne paraissait plus l'intéresser hors cette course hardie au cœur de l'Afrique. Son geste ample prolongeait sa parole qui évoquait ces pays inconnus, vastes et monotones, insondables et mystérieux comme la mer.

(A suivre.)

Kefol NEURALGIE MIGRAINE BOITE 5 FR. 180 TOUTES PHARMACIES

**Un Prix très bas, c'est bien...
Mais une qualité éprouvée, c'est mieux**

VOYEZ DONC: 2388

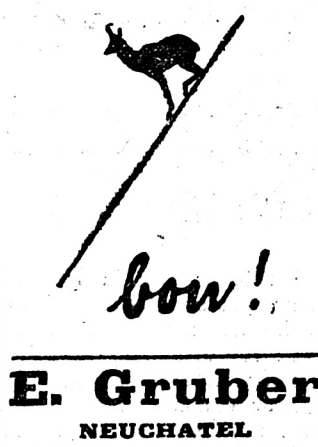
Nos Crêpes de Chine, à 9.90	Nos Toiles de soie rayées, à 9.50
Nos Marocains unis, à 10.90	Nos Tussors unis et impr. Nos Pongées
Nos Marocains imprimés superbes dessins et coloris mode, à 12.50	Nos Paillettes, etc., et vous serez convaincus. Mesdames de la valeur de notre Marchandise.

MAGASINS DE LA BALANCE

USA



Tabac pour la pipe
ETIQUETTE ROUGE, clair et léger
ETIQUETTE BLEU: brun et mi-fort
F. SCHÜRCH & Co
SOLEURE



bon!

E. Gruber
NEUCHÂTEL
14 b, Rue du Seyon, 14 b
Tissus, Toilerie, Lingerie, Mercerie, Tabliers, Broderie, Jaquettes de laine, Bas, Bretelles. Sous-vêtements. Laine et coton. Timbres-Escompte N. et J.

ASTORIA Vendredi Samedi Dimanche
Spectacle de tout premier ordre

Valiès La grande vedette parisienne
Le seul rival de Mayol

JOSSÉLIN Le roi des chanteurs comiques
OCEANA Danseuse nouveau genre

Malgré l'importance du programme :
Entrée libre 2390 Entrée libre

Cercle Ouvrier - Villeret
Dimanche 21 Mars 1926

Maison du Peuple de NEUCHÂTEL
Samedi 20 mars, à 8 1/4 h. du soir

GRAND MATCH AU LOTO
organisé par le Parti Socialiste

Disparu
Comédie en 3 actes de Bisson et Sylvane
Entrée fr. 1.—

QUINES SUPERBES
INVITATION CORDIALE A TOUS

Bal Après la représentation **Bal**

CHAPELLERIE soignée
Albert Gasser
SAINT-IMIER



Toutes les Nouveautés du printemps en
CHAPEAUX de FEUTRE pour MESSIEURS sont en magasin
CHAPEAUX pour catéchumènes
Seul dépositaire de la région du véritable « Borsalino » et de la nouvelle casquette « Footballers »

Superbe choix en
CRAVATES tous systèmes. — Nouveautés
Cols - Chemises - Chaussettes
PRIX AVANTAGEUX - Service d'escompte 5 %
Parapluies - Tom-pouce

ATTENTION
Si vous désirez du
Véritable Chianti
adressez-vous en toute confiance à la
Maison CHIESA & Co
Vins en gros
Saint-Imier - Téléphone 3.55

Mesdames,
Vous trouverez les **DERNIÈRES NOUVEAUTÉS** pour la SAISON NOUVELLE, chez
M^{me} Rufenacht-Mouche
20, Dr-Schwab - SAINT-IMIER - Dr-Schwab, 20
Robes - Blouses - Costumes - Manteaux - Vareuses
Grand choix - Prix avantageux

AUX ARCADES
14, Rue Neuve, 14
Anc. Magasins J. Gaehler, succ. W. Stoll

BAS mouss. renf. toutes teintes fr. 1.95	BAS Macco, renf., teintes mode fr. 2.25
BAS fil mercerisé, teintes mode fr. 2.75	BAS fil mercerisé, qualité sup. fr. 3.75
BAS fil mercerisé, bag. brodée fr. 4.90	BAS fil d'Ecosse, article d'usage fr. 5.75
BAS soie, sem. et tal. renf., dep. fr. 2.95	BAS fil et soie, extra-solide fr. 7.50

Notre rayon de BAS est particulièrement intéressant cette saison

MÉNAGÈRES!
Avant de faire vos achats en **Conserves, Pâtes alimentaires, Denrées coloniales, Fruits, Légumes, Salamis, etc.**, visitez le
Magasin Emile Thomas Fils
Rue Basse - SAINT-IMIER - Rue Basse
Pour les fêtes de Pâques :
Oeufs frais teints
Escompte Neuchâtois et Jurassien

Beau choix de Bas fins et Lingerie diverse
Prix très avantageux 1602
Se recommande. R. Neuenschwander, Serr28a

DAMES
trouveront les meilleures spécialités hygiéniques et conseils discrets au Dara-Export, Case Rive 430, Genève. 2166



meilleur!!

ITALIANI!
senza diversità di parte, siccome i membri della **Colonia italiana**, sono pregati d'incontrarsi **enerdì 19 marzo**, alle ore 8 1/4, della sera, al **Café des Banques** (Masplà). 2391

Il Comitato d'arione

Miel Surfin
blanc ou blond, garanti naturel. 5 et 10 kg. franco, 47 et 90 francs français. Remboursement fr. 3.— 2385

S.-M. SAY, apiculteur
LUISANT
Eure-et-Loire (France)

La bicyclette JUNOD
se vend aux prix suivants : modèle course (cadre vert) fr. 210, modèle spécial course (cadre gris argent) fr. 230, modèle dame fr. 200, modèle dame, spécial (avec boyaux) fr. 230. **Francis Junod & Fils**, rue du Commerce 93. 2130



Vitalone!!!

On cherche une personne sérieuse pour garder deux enfants et aider au ménage. Bon gage. — S'adresser chez M^{me} Emma Graf-Nobs, **Reconvilier** (Jura Bernois). 2381

Temple français - LE LOCLE
Vendredi 19 mars 1926, à 20 heures

CONFÉRENCE PUBLIQUE
et contradictoire
organisée par le **Parti Socialiste**
CENTIMES ADDITIONNELS
Orateur : **E.-P. GRABER**
LA SOCIALE prêtera son bienveillant concours
Invitation cordiale aux dames et aux électeurs

Restaurant du Nouveau Stand
LE LOCLE
Samedi 20 mars Portes : 7 1/4 heures
Rideau : 7 3/4 heures

2^{me} manche Match Interville
entre le
Club Athlétique Sylva-Sports
Entrée : 70 ct. — Le match sera suivi d'une Soirée familière.

JAMOLLI
Grande-Rue 23 :: **LE LOCLE**

Profitez de notre semaine de
CONSERVES
Prix spéciaux 2393 Prix spéciaux

BON
pour l'envoi gratuit d'un exemplaire du livre **L'Hygiène Intime**. (Découper ce bon et l'envoyer accompagné de fr. 0.20 en timbres-poste, pour les frais, à l'Institut Hygie S. A. N° 22, à Genève.) 1017

A vendre 1 lit noyer, 2 places, complet, 1 canapé en moquette, usagé, 1 grande malle capitonnée, (autre mer). — S'adr. Paix 69, au 2^{me} à gauche. 2342

Confiez tous vos rhabillages en Horlogerie, Pendulerie, Bijouterie, à Sagne-Juillard, Léop.-Robert 38. Livraisons rapides. Prix très bas.
5% S. E. N. & J. 5% 1273

A vendre vélo de course remis à neuf, belle occasion. — S'adresser le soir rue de la Promenade 12a, 2^{me} étage à droite. 2321

1 Poussette sur courroies, en parfait état, caoutchouc neufs, à vendre. — S'adr. Ph.-Hri-Mathey 23, au rez-de-chaussée, à droite. 2288

A louer pour le 1^{er} avril ou époque à convenir, un petit logement d'une chambre et cuisine. S'adresser par écrit sous chiffre H. L. 2292 au bureau de « La Sentinelle ».

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
Naissance. — Cattin, Antoine-Xavier-Arnold, fils de Xavier-Ariste-Arnold, horloger-remon-teur, et de Anna-Berthe, née Frésard, Bernois.
Promesses de mariage. — Daucourt, Ariste - Albert, et Claude, Hortense - Marguerite, tous deux Bernois. — Chopard, Marc-Ariste, fonctionnaire communal, et Glauser, Marguerite-Cécile, demoiselle de magasin, tous deux Bernois.
Décès. — Incinér. : Leuenberger, Charles-Henri, époux de Louise-Erika, née Vstécka, en secondes noces, Bernois, né le 23 septembre 1888.

Ne tardez pas de visiter
notre
Grande Vente Annuelle
après inventaire
qui se fait actuellement et qui ne durera que peu de temps seulement.
Si vous ne connaissez pas encore les avantages de cette vente, nous vous invitons à venir jeter un coup d'œil sans obligation d'achat.



Nouvelle - Cordonnerie **KURTH & Co** 2, rue Balance, 2 La Chx-de-Fonds

Cercle Ouvrier Le Locle

Billard
Tous les camarades qui s'intéressent à notre
CLUB
sont convoqués pour samedi 20 mars à 15 h. au Cercle. 2396 **LE COMITÉ.**

PNEUS
Wolber et Michelin
Prix avantageux 2341
F. JUNOD & FILS
Rue du Commerce 93

On offre à vendre un canapé et un polager à bois ainsi qu'un dit à gaz, le tout usagé cédé à bas prix. — S'adresser rue Numa-Droz 13, au 1^{er} étage à droite. 2347

A vendre bois de lit, deux places, sommier, trois coins, 3 kg. de crin animal, grande glace biseauté, casses jaunes et aluminium, souliers neufs pour homme n° 45. — S'adresser D.-Jeanrichard 41, au 3^{me} étage à gauche. 2338

Incinération
Samedi 20 mars, à 15 heures :
M. Leuenberger, Charles-Hri, 37 ans 6 mois, rue du Nord 15; sans suite; départ à 14 1/2 h.

Pompes funèbres V^o JEAN LÉVI
F. MAITRE-LÉVI, succ. 2140
Rue du Collège 16 Téléphone 16.25, jour et nuit
Grand choix de CERCUEILS pour inhumations et incinérations
Corbillard automobile
Se charge de toutes démarches et formalités
Maison de confiance




VITA S.A.
Olten

Les faits du jour

A la Chambre française.

M. Briand a déposé hier sa déclaration ministérielle. Elle est conforme à sa politique traditionnelle. Locarniste et pacifiste à l'extérieur, appui sur les centres et la gauche, pour l'intérieur. En cours de séance, le député de droite Ybarnégary a interpellé sur la composition du cabinet et accusé M. Briand d'avoir présidé à la chute du franc. Avec votre appui, s'est borné à répliquer M. Briand, avec une ironie féroce et exacte. Un incident violent s'est greffé sur le nom de M. Malvy. M. Briand a pris avec énergie la défense de son nouveau ministre. Il a défendu sa politique à Genève et a montré que la chute du franc continuerait aussi longtemps que persistera en France l'instabilité gouvernementale. Si la Chambre lui refuse les nouvelles ressources qu'il lui demandera dès aujourd'hui, M. Briand lui prédit qu'elle aura accompli un acte désastreux, sans compter une nouvelle crise ministérielle. La Chambre a voté par 336 voix contre 164 un ordre du jour Renaudel, flétrissant les procédés de calomnies persistantes dont use la réaction contre les républicains. L'ordre du jour de confiance a été voté par 341 voix contre 165.

La minorité comprend 96 membres de l'Union démocratique républicaine, 8 membres de la gauche républicaine, 13 démocrates, 1 républicain de gauche, 26 communistes. Il y a eu 47 abstentions. R. G.

A L'EXTÉRIEUR

Un incident dramatique à la Chambre française

M. Malvy, nouveau ministre, tombe évanoui

Le correspondant parisien de la « Gazette » raconte comme suit l'incident qui s'est produit hier à la Chambre française, pendant les attaques déchaînées par la droite contre le nouveau ministre, M. Malvy :

M. Briand prit carrément la défense de M. Malvy. Puis il y eut une interruption de séance et à la reprise on assista à un débat pathétique, malaisé à décrire et à évoquer. Par moments, la scène sombrait dans le vacarme et, à d'autres moments, d'intense émotion, on aurait entendu voler une mouche. Énermé, pâle, les traits tirés, M. Malvy monta à la tribune, et entreprit de se défendre des graves accusations que jadis on porta contre lui.

M. Malvy espérait sans doute que les passions à son égard s'étaient atténuées. N'y a-t-il pas en effet deux ans qu'il fait partie de l'assemblée ? Mais il a suffi de son retour au pouvoir, pour ranimer les haines mal éteintes et dès qu'il eut ouvert la bouche, l'opposition couvrit son discours et protesta avec violence. M. Malvy faisait des efforts surhumains pour mener à bien sa défense. Il parla des accusations dont on l'assailait au sujet de l'affaire du Chemin des Dames. On entendit dans le vacarme : Amant d'espionne... Mata Hari... mais c'est une chose abominable...

Debout, le cartel reconstitué pour la circonstance, acclame le député du Lot, dont la voix s'élevait dans la gorge.

Il venait de rentrer à sa place. A ce moment, M. Fabry, membre de l'opposition, était précisément en train de déclarer qu'à ses yeux, M. Malvy ne s'était jamais rendu coupable de trahison, quand soudain, on vit le ministre de l'intérieur s'affaïsser et tomber évanoui. Dans l'assemblée, ce fut de la stupeur. M. Herriot quitta son fauteuil. Quatre collègues emportèrent M. Malvy, tandis que la gauche lançait des apostrophes furieuses à la droite en l'accusant d'être la cause de cet évanouissement et, un instant, on put craindre que les fougues des deux clans n'en viennent aux mains. Il n'en fut heureusement rien. Un quart d'heure après, M. Malvy sortait de sa syncope, mais il ne reparut pas en séance. A la reprise, M. Briand, dans une de ces harangues improvisées, dont il a le secret et où il se dépasse lui-même, reprit la parole en faveur de son ministre de l'intérieur, en parlant de son innocence en termes pathétiques, tels que jamais le fameux violoncelle n'en avait jusqu'ici prononcés, en terminant par cette phrase qui fit sensation : J'ai horreur de la politique qui me fait assister à des choses pareilles.

Le résultat de cette séance ne s'est pas fait attendre. L'attaque de l'opposition contre la personnalité de M. Malvy, a ramené l'eau cartelliste sur le moulin du gouvernement.

Le calvaire injuste de M. Malvy

L'agence Havas donne le récit de la séance comme suit :

Au cours du débat, la droite a coupé la parole à M. Briand, quand il a pris la défense de M. Malvy. Il a rappelé que ce ministre avait fait partie de son Cabinet pendant la guerre et qu'il a admirablement rempli son devoir. (Ces paroles, applaudies à gauche, provoquent de vives protestations à droite. M. Barillet, le général de St-Just interrompent bruyamment et brandissent des papiers.)

M. Briand fait un nouvel effort : C'est un motif d'aimer davantage son pays que de reconnaître une erreur, que de savoir qu'un homme est allé à un calvaire injuste... (Vifs applaudissements à gauche. Le tumulte à droite redouble.) M. Briand descend de la tribune salué par les applaudissements de la gauche. M. Barillet veut parler, mais la gauche couvre sa voix. M. Briand, de son banc, fait remarquer que la droite n'a pas pris en considération sa fatigue et l'a interrompu systématiquement.

M. Malvy prend ensuite la parole. Il repousse une à une les accusations portées contre lui. En regagnant sa place, M. Malvy est pris de malaise et s'évanouit. La séance est suspendue.

A la reprise, M. Fabry déclare regretter l'incident à l'issue duquel M. Malvy s'est évanoui. M. Fabry répète que M. Malvy n'a pas trahi, qu'il fut toujours l'ami du maréchal Joffre. M. Fabry maintenant cependant ses critiques à propos de la présence de M. Malvy dans le gouvernement, la gauche proteste vivement. M. Briand déclare alors qu'il est personnellement atteint par l'incident. Il rappelle dans quelles circonstances M. Malvy fut accusé pendant la guerre et comment les faits pour lesquels il fut inculpé, n'ont

INFORMATIONS

La haine des réactionnaires contre le ministre républicain Malvy

Un tumulte à la Chambre Française

pas été retenus par la Haute-Cour qui ne le condamna que sur des questions subsidiaires. M. Briand insiste sur le fait que plusieurs sénateurs ont regretté dans la suite de n'avoir pas connu suffisamment les faits et d'avoir voté en Haute-Cour comme ils l'ont fait. M. Briand est vivement acclamé par la grande majorité de la Chambre.

PARIS, 19. — Havas. — D'après les médecins qui l'ont soigné, l'évanouissement de M. Malvy était dû simplement à son état de nervosité et aux efforts physiques qu'il avait faits pour dominer le tumulte. Le ministre de l'Intérieur a pu regagner son domicile, où il devra prendre quelques jours de repos.

La décision du groupe socialiste

PARIS, 19. — Havas. — Pendant la suspension de séance, le groupe socialiste a décidé de voter pour le gouvernement afin de marquer sa sympathie pour M. Malvy. Toutefois il réserve sa liberté d'action pour l'avenir, en particulier au sujet des solutions à apporter par le gouvernement au problème financier.

Le sang coule à Pékin

PEKIN, 18. — Reuter. — Un millier d'étudiants ont manifesté aux abords du ministère contre la réponse faite à l'ultimatum des puissances. Les sentinelles de garde ont fait feu. Il y a eu 17 tués et 16 blessés.

Tremblement de terre à l'île de Castelrosso

RODI, 19. — Stefani. — Une forte secousse sismique a été ressentie à l'île de Castelrosso et a provoqué un mort et trois blessés grièvement. 70 maisons ont été détruites et un certain nombre d'autres endommagées. Le foyer probable de ce tremblement de terre semble devoir se trouver dans l'Anatolie méridionale.

A Rodi également, une sensible secousse sismique a été ressentie pendant une quarantaine de secondes. Aucun dégât n'est toutefois signalé.

Incendie dans le port de Livourne

LIVOURNE, 19. — Un grave incendie a éclaté jeudi après-midi dans le port de Livourne. Un jeune homme qui, à bord d'une embarcation, passait à côté du « Splendor », navire utilisé pour le transport de pétrole, jeta inconsciemment sa cigarette sur le navire au moment où l'on déchargeait de la benzine. Cette dernière prit feu. Le « Splendor » et les autres embarcations avoisinantes furent en un instant entourés de flammes. Une petite barque avec trois personnes à bord a été complètement détruite. Selon les premiers calculs, très approximatifs, les dégâts atteindraient 10 millions de lires.

Un déraillement près de Genève

ANNEMASSE, 19. — Plusieurs wagons se sont détachés d'une rame en manœuvre à Rumilly. Les wagons, roulant à toute allure, ont déraillé au pont de Borne. Deux voitures sont tombées dans le ravin. Un train de voyageurs, survenant à ce moment, a pu stopper à temps. On ne signale aucun accident.

Bagarres en Pologne

VARSOVIE, 19. — Des bagarres causées par les chômeurs ont eu lieu à Wloclawek. Les manifestants, au nombre d'un millier, ont été dispersés par la police qui ne fut pas obligée de recourir aux armes.

Mille quintaux d'huile en flammes

BERLIN, 19. — Suivant une information de presse provenant de Wiener-Neustadt, l'usine électrique de Ternitz qui devait être ouverte très prochainement à l'exploitation, a été complètement détruite par un incendie. Presque tous les transformateurs sont détruits. Plus de 1000 quintaux d'huile ont été la proie des flammes.

La voleuse de bijoux est arrêtée

PARIS, 19. — Havas. — Germaine Lesage, la femme de chambre qui avait volé à un prince persan pour près d'un million de bijoux, a été arrêtée à la frontière espagnole, qu'elle s'appretait à traverser. Son complice, l'Espagnol Marcel Sancho, a été également arrêté. La totalité des bijoux a été retrouvée.

La journée de huit heures

LONDRES, 19. — Havas. — Après une séance de nuit, qui a duré près de 5 heures, et au cours de laquelle, après de pénibles pourparlers, les divergences précédemment énoncées, et en partie soulevées par les délégués anglais, ont disparu, les ministres du travail des cinq puissances ont adopté l'article 14 dans sa teneur originale du texte de la Convention de Washington, c'est-à-dire que celle-ci ne sera seulement suspendue qu'en cas de guerre. Cependant, les cinq ministres ont décidé d'admettre en outre la suspension dans le cas de crise d'économie nationale susceptible de mettre en péril l'existence même de la nation.

Enfin, à 2 h. 30, l'ensemble de la Convention a été signé par les délégués. Après quatre jours de discussion, la conférence de Londres a donc atteint le but qu'elle se proposait. Après avoir pris acte de leurs divergences, les ministres ont abouti à des accords sur des différences essentielles et dissipé les malentendus qui s'opposaient dans certains pays à la ratification.

Un naufrage

LONDRES, 19. — Havas. — Le vapeur italien « Fragnes » a coulé mercredi soir, au large de Swansea, après une collision. 10 hommes de l'équipage ont été sauvés et recueillis par un navire anglais. 21 autres personnes ont disparu.

Un fiancé condamné à mort

MANILLE (Philippines), 19. — Havas. — Un jeune sous-lieutenant a été pendu pour avoir assassiné sa fiancée, âgée de 17 ans, estimant qu'il n'avait pas les moyens de se marier. Il tua sa fiancée à coups de revolver avec l'intention de se donner lui-même la mort ensuite. C'est la première fois qu'un officier américain est exécuté en temps de paix.

Une actrice pickpocket

NAPLES, 19. — La police a arrêté à Naples une bande, un pickpocket notoire, avait pour collaboratrice un pickpocket notoire, avait pour collaboratrice l'artiste d'opérette Marie Furberger, qui serait de nationalité suisse. La police a saisi des chèques falsifiés pour une somme de 600,000 lires, émis sur la Cuniar Line et d'autres institutions.

LA CHAUX-DE-FONDS

Le déficit diminue d'une façon réjouissante

Le déficit de la commune qui avait été budgété en 1925 à 453,000 fr., a été réduit, selon un premier aperçu des comptes, à 181,000 fr. Rappelons que, en 1924, on avait prévu un déficit de 653,000 francs, qui fut ramené à 370,000 fr.

Huit cents ouvriers acclament la nomination de Pierre Cérésole

La conférence populaire réunie hier soir, au Cercle ouvrier, a été fréquentée par un public nombreux. A huit heures et demie, il a fallu lever la paroi mobile, la salle étant trop exigüe pour contenir tous les arrivants. L'assemblée a été introduite par Hermann Guinand. Samuel Jeaneret prononce tout d'abord un vibrant discours dans lequel il analyse les multiples raisons qui, sur le terrain financier, s'opposent au vote des centimes additionnels. Ces raisons ont été exposées ici au cours des jours passés. Samuel Jeaneret a terminé en montrant que, sur le terrain politique, les partis bourgeois se sont moqués d'une façon permanente, et durant de longues années, de la volonté de collaboration gouvernementale du parti socialiste. Ils sont donc fort mal venus de se plaindre, si aujourd'hui, les socialistes s'abstiennent et prennent position contre la tactique des impôts additionnels et indirects du gouvernement. Des braves chaleureux ont salué la fort belle péroraison de l'orateur.

On passe au chiffre deux de l'ordre du jour : l'affaire Cérésole. Hermann Guinand, puis Carlo Picard et Lalive, parlèrent pendant plus de deux heures, au milieu d'une salle qui leur marqua une attention extrême. Ce fut un spectacle surprenant même, que de constater l'intérêt que témoignèrent les huit cents auditeurs jusqu'à 11 heures du soir. Fréquemment interrompu, par d'enthousiastes acclamations, Hermann Guinand fait l'histoire de la nomination et des incidents qu'elle a soulevés. Il lit la lettre de Cérésole dans laquelle ce dernier explique comment il enseignera l'histoire. Cette lettre a soulevé des applaudissements vibrants. Nous prétendons, en nous fondant sur la loi, a ajouté H. Guinand, que Cérésole possède les titres nécessaires pour enseigner dans un Gymnase. Il considère les démarches de la minorité auprès du candidat comme une tentative de chantage. Mais Cérésole est pacifiste. Il ne faut pas confondre pacifiste avec passivité. Il a su résister à cette tentative qui avait comme but de lui faire retirer sa candidature. On a fait ensuite à Cérésole un procès d'opinion. Cela est si vrai, qu'au cours de la commission scolaire, trois orateurs se sont opposés à l'appel du Dr Cérésole, même comme professeur de mathématiques. Or, Cérésole est Dr en mathématiques. C'est un spécialiste dans cette branche, pour laquelle l'Université de Lausanne lui avait offert une chaire. Le président de la commission scolaire a ensuite déploré que, par l'envoi de lettres aux journaux, le Corps enseignant secondaire ait contribué, pour une part, à former l'atmosphère passionnée qui précéda le mouvement des grévistes en herbe. La protestation qu'ils ont signée contre les paroles lues par Carlo Picard était déplacée. MM. les professeurs n'ont pas agi tout à fait loyalement. Il le leur dit franchement.

Hermann Guinand aborde la polémique qui se poursuit dans la presse bourgeoise. Il en montre la violence et l'acharnement. Hier, M. le Dr Bolle donne des directives au Conseil d'Etat et indique au Conseil d'Etat comment il doit procéder pour ne pas ratifier la nomination de Cérésole, au nom de l'ordre et de la discipline ! M. Bolle va même plus loin. Il fait grief à Cérésole de ses opinions. M. Bolle ne connaît rien de l'enseignement de Cérésole. Il le juge d'avance. On peut toutefois répondre à M. Bolle que Cérésole est un homme qui met ses paroles en harmonie avec ses actes. On peut le donner en exemple à M. Bolle ! (Applaudissements prolongés.)

Hermann Guinand montre que tout le procès d'opinion fait au Dr Cérésole rappelle celui que les Vaudois ont fait en son temps à Charles Naine, quand celui-ci désira s'inscrire au barreau de Lausanne. On voulait, par mobile d'opinion, interdire à l'avocat Naine d'exercer sa profession dans le canton de Vaud. Il fallut recourir au Tribunal fédéral pour casser l'abus de pouvoir commis en cette occasion par le Conseil d'Etat vaudois.

Le cas est le même pour Cérésole. On prétend lui interdire l'exercice du professorat, pour lequel il possède les titres requis, en raison de ses opinions antimilitaristes. H. Guinand conclut : Le Conseil d'Etat ne pourra pas s'opposer à la nomination de Cérésole. S'il le faisait, ce serait au mépris de la loi et de la justice. (Appl.)

Carlo Picard donne lecture de la lettre du Dr Krafft, que nous publions aujourd'hui même. L'ironie délicate de cette épître a soulevé des tempêtes de rires.

Auguste Lalive s'assied ensuite à la table du président de séance. Son arrivée à la tribune est saluée par une ovation. Lalive rend hommage aux maîtres du Gymnase, et fait l'éloge de leur enseignement. Par de nombreuses lectures de lettres du dossier, il fait la preuve que le corps enseignant neuchâtelois est loin d'être unanime contre l'appel de Cérésole. Il ne s'agit pas ici de l'appel à un quelconque ingénieur. Il s'agit de l'ingénieur qui est Cérésole. C'est cela que mes collègues ne peuvent ou ne veulent pas comprendre. Lalive nous cite l'œuvre intellectuelle de ce cerveau puissant, de ce philosophe dont l'« Effort » se moquait en l'appelant Dr en similitude philosophique. Or Cérésole a écrit des travaux de psychologie et de philosophie importants. Il a même été en correspondance suivie avec le célèbre philosophe français Bergson. On a reproché à Cérésole de ne pas avoir fait d'études spécialisées en histoire. Mais on néglige de dire que le candidat des partis bourgeois n'en avait pas fait davantage que Cérésole. On oublie d'ajouter qu'un des professeurs d'histoire de notre université est un théologien, qui n'a pas fait, non plus, ces fameuses études spéciales. (Rires.)

Le directeur du Gymnase a constaté, depuis les vingt-cinq ans qu'il est dans l'enseignement, que dès qu'un professeur a un titre et qu'il est nommé, il peut enseigner n'importe quoi, même si le professeur n'y connaît rien du tout. (Hilarité.) Jamais personne n'est intervenu pour protester au nom du syndicalisme professoral. Au collège se trouvent plusieurs maîtres de sciences naturelles qui enseignent les mathématiques. Ils n'ont aucun brevet pour cet enseignement. Si on voulait leur appliquer les principes énoncés dans la lettre qui porte leur signature, il faudrait leur retirer les leçons qu'ils enseignent actuellement. (Rires.) Il y a quelques années, on a mis au concours un poste littéraire. Plusieurs licenciés en lettres se présentèrent. On ne les nomma pas. Ce fut un mathématicien qui obtint le poste et sa nomination fut ratifiée par le Conseil d'Etat. Personne n'a rien dit. Une autre fois, un professeur, qui enseigne actuellement, a été nommé sans titres. Il passa son diplôme six mois après son entrée en fonctions. Personne n'a protesté. Lalive est convaincu que le Conseil d'Etat ne peut pas faire autrement que ratifier la nomination régulièrement intervenue du Dr Cérésole.

Pour moi, dit-il, la ratification ne fait pas l'ombre d'un doute. Il n'y a qu'un cheveu. C'est la campagne de presse contre Cérésole. Inouïe, hargneuse et furibonde, réussira-t-elle à dicter sa conduite à l'autorité exécutive cantonale. (Ce serait, à la vérité, un amusant spectacle que de voir le Dr Bolle, chef du P. P. N., réussir maintenant à dicter leur conduite aux cinq conseillers d'Etat, alors que le Grand Conseil a fait un si pénible sort à sa récente interpellation, renvoyée aux calendes ! Réd.)

Les partis bourgeois ont recueilli 3300 voix pour une pétition signée par les femmes et les enfants. Dans ces conditions, les socialistes auraient pu recueillir le plus facilement du monde plus du double de signatures. Lalive annonce que la lettre demandant la ratification du Conseil d'Etat a été envoyée hier. Elle sera donc examinée ces prochains jours. Il termine par l'éloge de la belle personnalité de Cérésole qui sera pour le Gymnase un enrichissement.

La parole est offerte pour la contradiction. Personne ne se présente, quoiqu'on eût volontiers écouté encore d'autres orateurs sur ce thème d'histoire si passionnant. La résolution suivante est votée à l'unanimité, moins une voix :

« L'assemblée de 800 personnes réunie à la Maison du Peuple, le jeudi 18 mars, après avoir entendu les exposés des orateurs, appuie avec enthousiasme l'appel adressé à Pierre Cérésole comme maître principal au Gymnase. »

Le temps qu'il fait

Clair ou peu nuageux.

Pour le lancement des huit pages

Listes précédentes	fr. 371.30
R. S., Brançon, Fully	1.—
D'un proscrit de Porrentruy qui admire le courage civique de Pierre Cérésole et lui souhaite des imitateurs partout	2.45
P. S., section de Fontaines	—55
G. Z., Ville	—50
Pour la nomination du Dr Cérésole, un chrétien antimilitariste convaincu, A. C.	1.—
Pour les fiançailles du Café Neuchâtelois.	1.—
Bravo Ernest	—50
Pour que Raoul éteigne la lumière	—50
Total	fr. 378.30

Les impôts sont déjà trop lourds

Pas de centimes additionnels

Citoyens Neuchâtelois,

Aux urnes en masse les 20 et 21 mars

Votez NON